



Les Nouvelles du Climat

Septembre 2021



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

Table des matières

Les nouvelles du climat au niveau international.....	3
Première Évaluation Mondiale de la Législation sur la Pollution Atmosphérique.....	3
Conférence ministérielle sur les déchets marins et la pollution plastique.....	3
Des accords commerce-environnement pour plus de durabilité ?.....	4
La qualité de l'air et le changement climatique sont étroitement liés, selon un nouveau rapport de l'OMM.....	4
La BAD lance une nouvelle initiative pour intégrer le capital naturel dans le financement du développement en Afrique.....	6
Sans aide aux pays producteurs de pétrole, le zéro net d'ici 2050 est un rêve lointain.....	6
Assembler les pièces du puzzle de l'ambition climatique, au-delà des chiffres d'émissions.....	8
L'ambition climatique au-delà des chiffres d'émissions de GES: bilans et perspectives nationaux et sectoriels.....	11
Les revues médicales qualifient le changement climatique de « plus grande menace pour la santé publique mondiale ».....	12
En 2050, plus de 5 milliards de personnes n'auront pas un accès suffisant à l'eau.....	13
Le Nobel de physique récompense deux experts du climat et un théoricien italien.....	14
Une résolution de l'ONU parrainée par le Maroc fait de l'environnement un droit humain.....	14
Les nouvelles du climat au niveau national.....	15
Feux de forêt: les détails de la stratégie marocaine qui a permis de limiter les dégâts.....	15
Chefchaouen: un projet de réhabilitation de la forêt de « Jbel Sougna ».....	16
Lancement du chantier de surélévation du barrage d'Imfout (province de Settat).....	17
La réserve des barrages agricoles en dessous de la moyenne certains, affichent la cote d'alerte.....	17
L'AMEE se dote d'une « War Room » dédiée à la promotion des projets verts.....	18
Gestion des catastrophes naturelles : La Protection Civile marocaine à l'ère des changements climatiques.....	19
Le Grand Prix Hassan II de l'Eau s'ouvre et attend ses candidats.....	19
COP26 : Hommage à la jeunesse marocaine pour son action face à l'urgence climatique.....	20
L'ONSSA se dotera d'un système national de surveillance et d'alerte phytosanitaire.....	21
Développement durable : le Japon fait un don de 122 583 € à 2 associations marocaines.....	21
Afrique : des actions centrées sur le climat nécessaires pour une relance robuste et durable (Rapport).....	22
Les changements climatiques pourraient provoquer le déplacement de 1,9 million de Marocains.....	23
Campagne agricole. Doukkala-Abda, le grenier du Maroc maintient le cap.....	24
Le Maroc contribue au lancement du programme ClimOliveMed.....	25
Deux Marocains remportent le PRIX CEI 1906, le premier en Afrique.....	26
Le Maroc va supprimer la gestion déléguée de l'eau, électricité et assainissement liquide.....	26



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com.

Mobilité durable : diagnostic et recommandations du CESE	27
La décarbonation taraude les esprits des opérateurs marocains. Cinq leviers sont identifiés pour permettre aux industriels de réussir leur transition.	29
L'OCP marocaine classée 4^{ème} entreprise alimentaire la plus soucieuse du développement durable au monde	30

Les nouvelles du climat au niveau international

Première Évaluation Mondiale de la Législation sur la Pollution Atmosphérique

La première Évaluation Mondiale de la Législation sur la Pollution Atmosphérique (EMLPA) présente les résultats d'une étude de la législation sur la qualité de l'air dans 194 pays et l'Union européenne. En utilisant les lignes directrices sur la qualité de l'air élaborées par l'Organisation mondiale de la santé comme point de départ, le rapport examine les mesures juridiques permettant de déterminer si les normes de qualité de l'air sont respectées et quelles normes juridiques existent en cas de non-respect de celles-ci. Le rapport souligne qu'une gouvernance solide de la qualité de l'air est essentielle pour atteindre les normes de qualité de l'air et les objectifs de santé publique. Cela peut être réalisé en élaborant une législation pour le contrôle de la qualité de l'air qui intègre la responsabilité, l'applicabilité, la transparence et la participation du public. Le rapport révèle qu'il n'existe pas de cadre juridique commun pour les Normes de Qualité de l'Air Ambiant (NQAA) à l'échelle mondiale et que l'application efficace des NQAA reste un défi juridique important. De nombreux pays n'ont pas de législation fixant les NQAA ou exigeant une surveillance de la qualité de l'air et seuls quelques-uns traitent de la pollution atmosphérique transfrontalière. L'EMLPA fournit des recommandations pour aider les pays à renforcer la gouvernance de la qualité de l'air et sert de ressource pour les pays souhaitant lutter efficacement contre la pollution atmosphérique et contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable.

[Pour plus d'informations](#)

Conférence ministérielle sur les déchets marins et la pollution plastique

Au milieu de l'urgence croissante d'endiguer la marée transfrontalière de déchets marins et de pollution plastique, des délégués du monde entier se sont réunis en ligne le mercredi 1^{er} septembre 2021 pour la première journée d'une réunion de deux jours sur cette question. L'objectif de cette conférence ministérielle, coorganisée par l'Équateur, l'Allemagne, le Ghana et le Vietnam, est de maintenir le sujet des déchets marins et de la pollution plastique en tête de l'agenda politique avant la reprise de la cinquième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (ANUE 5) en 2022. Plus précisément, les coorganisateur visent à « créer un élan et une volonté politique pour faire avancer une stratégie mondiale cohérente pour mettre fin aux déchets marins et à la pollution plastique ». Les coorganisateur espèrent conclure ces consultations informelles par une déclaration ministérielle appelant l'ANUE à entamer des négociations sur un nouvel instrument mondial qui complétera les mécanismes et initiatives existants pour résoudre ce problème critique. Au cours de la séance d'ouverture de trois heures, les délégués ont écouté les déclarations d'ouverture de plusieurs dirigeants de gouvernements et d'organisations internationales impliqués dans ce travail, reconnaissant l'ampleur du problème et préparant le terrain pour des discussions immédiates et futures sur les meilleures façons de traiter ce défi mondial complexe. Les interventions ont souligné la nature systémique de ce problème, de nombreux participants soulignant la nécessité d'une collaboration intersectorielle pour s'attaquer efficacement aux facteurs sous-jacents de ces



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

problèmes. Plusieurs participants ont exhorté à aborder le cycle de vie complet des plastiques, y compris la production, la consommation et l'élimination. Par exemple, des représentants de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont souligné la relation indissociable qui existait entre l'environnement et l'économie, ont décrit les initiatives en cours au sein de l'OMC pour commencer à s'attaquer aux problèmes de pollution plastique et ont souligné l'opportunité de renforcer la collaboration avec d'autres organisations et parties prenantes. D'autres ont souligné que la nature transfrontalière de ce défi nécessite une coordination stratégique au niveau international, dans le but de combler les lacunes dans le cadre existant des institutions multilatérales. Plusieurs ont souligné qu'une collaboration étroite avec les organismes et politiques existants aux niveaux international et national sera essentielle au succès. Lors de la discussion sur le projet de déclaration ministérielle, plusieurs délégués ont signalé leur soutien à la création d'un comité de négociation intergouvernemental pour entamer les discussions sur un nouvel accord mondial sur les déchets marins et la pollution plastique. Plusieurs ont demandé que la déclaration ministérielle inclue un libellé relatif au renforcement des capacités, au transfert de technologie et à l'assistance financière aux pays en développement. D'autres ont souligné l'importance du principe des responsabilités communes mais différenciées pour la mise en œuvre effective du nouvel accord. Beaucoup ont souligné la nature urgente du problème, appelant à une action rapide et ambitieuse pour faire face à cette crise mondiale complexe.

[Pour plus d'informations](#)

Des accords commerce-environnement pour plus de durabilité ?

Que ce soit avec les mécanismes d'ajustement carbone aux frontières (MACF) ou dans le cadre d'accords de libre-échange comme l'UE-Mercosur, l'Union Européenne a clairement indiqué qu'elle entendait tirer parti de l'accès à son marché pour susciter un changement de comportement durable chez ses partenaires commerciaux. Dans une approche de type « carotte et bâton », le « bon » comportement est récompensé par un accès plus large au marché, tandis que celui-ci est retiré en cas de renégats environnementaux. Séduisante sur le papier, cette approche se heurte toutefois à plusieurs limites, la principale étant le risque de glisser vers un mercantilisme vert. Une autre approche est possible : les dispositions relatives au commerce et à l'environnement seraient conçues dans le cadre d'un accord commerce-environnement (Trade-and-Environment Agreement, TEA), qui aiderait les pays, dont l'UE, à s'engager sur la voie d'un développement plus durable.

[Pour plus d'informations](#)

La qualité de l'air et le changement climatique sont étroitement liés, selon un nouveau rapport de l'OMM

Les mesures de confinement et les restrictions de déplacement liées à la Covid-19 ont entraîné une baisse spectaculaire mais de courte durée des émissions des principaux polluants atmosphériques en 2020, notamment dans les zones urbaines, selon le premier Bulletin sur la qualité de l'air et le climat de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), publié vendredi. « La Covid-19 s'est avérée être une expérience non planifiée en matière de qualité de l'air et elle a entraîné des améliorations temporaires localisées. Mais une pandémie ne saurait se substituer à une action soutenue et systématique visant à lutter contre les principaux facteurs de pollution et de changement climatique et à préserver ainsi la santé des populations et de la planète », a déclaré le Secrétaire général de l'OMM, Petteri Taalas. En effet si « de nombreux citoyens ont vu un ciel bleu au lieu du nuage de pollution », la réduction « n'a pas été uniformément répartie entre toutes les régions ou tous les types de polluants », a précisé l'OMM, qui signale par ailleurs que de nombreuses régions du monde ne respectent toujours pas les recommandations en matière de qualité de l'air. Le Bulletin met en



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

évidence les principaux facteurs qui influent sur la qualité de l'air en 2020, par rapport aux autres années. Il montre comment la qualité de l'air a connu des épisodes d'amélioration et de détérioration dans différentes régions du monde. Il démontre qu'il existe un lien étroit entre la qualité de l'air et le changement climatique. Le Bulletin et l'animation qui l'accompagnent ont été publiés avant la Journée internationale de l'air pur pour un ciel bleu, le 7 septembre. Cette journée vise à sensibiliser et faciliter l'amélioration de la qualité de l'air, qui est essentielle pour la santé humaine et l'atténuation du changement climatique. Le thème de cette année est « Air pur, planète saine ». L'OMM signale qu'alors que les émissions de polluants atmosphériques d'origine humaine ont diminué pendant le ralentissement économique de la Covid-19, les extrêmes météorologiques alimentés par le changement climatique et environnemental ont déclenché des tempêtes de sable et de poussière ainsi que des incendies de forêt, sans précédent, qui ont affecté la qualité de l'air. Cette tendance se poursuit en 2021. Les incendies de forêt dévastateurs en Amérique du Nord, en Europe et en Sibérie ont affecté la qualité de l'air pour des millions de personnes et les tempêtes de sable et de poussière ont recouvert de nombreuses régions et traversé les continents. M. Taalas a expliqué que les effets des polluants atmosphériques « se produisent près de la surface, sur des échelles de temps allant de quelques jours à quelques semaines, et sont généralement localisés », alors que le changement climatique en cours, « causé par l'accumulation de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, se produit sur une échelle de temps de plusieurs décennies à plusieurs siècles et entraîne des modifications de l'environnement dans le monde entier ». « Malgré ces différences, nous avons besoin d'une politique cohérente et intégrée en matière de qualité de l'air et de climat, fondée sur les observations et la science », a affirmé le chef de l'OMM. La pollution atmosphérique a des répercussions importantes sur la santé humaine. Les estimations de la dernière évaluation de la charge mondiale de morbidité montrent que la mortalité mondiale est passée de 2,3 millions en 1990 (91% dus aux particules, 9% à l'ozone) à 4,5 millions en 2019 (92% dus aux particules, 8% à l'ozone), indique le Bulletin. Les activités humaines qui rejettent des gaz à effet de serre à longue durée de vie dans l'atmosphère, augmentent également les concentrations d'ozone et de particules à courte durée de vie dans l'atmosphère. Par exemple, la combustion de combustibles fossiles (une source majeure de dioxyde de carbone (CO₂)) émet également de l'oxyde d'azote (NO) dans l'atmosphère, ce qui peut entraîner la formation photochimique d'ozone et d'aérosols de nitrate. De même, les activités agricoles (qui sont des sources importantes de méthane, un gaz à effet de serre) émettent de l'ammoniac, qui forme ensuite des aérosols d'ammonium. Les polluants traditionnels comprennent les gaz réactifs à courte durée de vie tels que l'ozone - un gaz à l'état de trace qui est à la fois un polluant atmosphérique commun et un gaz à effet de serre - et les matières particulaires - un large éventail de minuscules particules en suspension dans l'atmosphère (communément appelées aérosols). Tous deux sont préjudiciables à la santé humaine et présentent des caractéristiques complexes, qui peuvent soit refroidir, soit réchauffer l'atmosphère. Les changements de politique visant à améliorer la qualité de l'air ont donc des répercussions sur les politiques qui cherchent à limiter le changement climatique, et vice versa. Par exemple, une réduction drastique de la combustion de combustibles fossiles pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre réduira également les polluants atmosphériques associés à cette activité, tels que l'ozone et les aérosols de nitrate. Les politiques visant à réduire la pollution par les particules pour protéger la santé humaine peuvent supprimer l'effet de refroidissement des aérosols sulfatés ou l'effet de réchauffement du carbone noir (particules de suie). Enfin, les changements climatiques peuvent influencer directement les niveaux de pollution. Par exemple, l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des vagues de chaleur peut entraîner une accumulation supplémentaire de polluants près de la surface. Selon le récent rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), la fréquence et l'intensité de ces événements vont augmenter à l'avenir. Les observations de la composition chimique de l'atmosphère, telles que celles coordonnées par la Surveillance de l'atmosphère globale de l'OMM, sont indispensables pour comprendre son état et sa



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

tendance. Elles permettent d'améliorer les systèmes de prévision et de soutenir les politiques intégrées en matière de qualité de l'air et de climat.

[Pour plus d'informations](#)

La BAD lance une nouvelle initiative pour intégrer le capital naturel dans le financement du développement en Afrique

Le Groupe de la Banque africaine de développement (BAD), la Plateforme des connaissances sur la croissance verte (GGKP) et d'autres partenaires vont lancer, le 9 septembre 2021, une nouvelle initiative portant sur l'intégration du capital naturel dans le financement du développement en Afrique. Cette initiative, appelée Programme sur le capital naturel pour le financement du développement de l'Afrique (NC4-ADF), est soutenue par le Fonds mondial pour la nature (WWF), le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et plusieurs autres partenaires, précise la BAD dans un communiqué. *“La prise en compte du capital naturel dans le financement du développement est essentielle pour la reprise post-Covid-19”*, a déclaré Vanessa Ushie, directrice de la Division de l'analyse des politiques au Centre africain des ressources naturelles de la BAD. La Banque reconnaît que les approches fondées sur la nature sont essentielles pour lutter contre les urgences liées à la biodiversité et au climat. Elle déploie ses efforts pour intégrer le capital naturel dans le financement des infrastructures, les investissements et les politiques économiques en Afrique, a-t-elle ajouté. Le capital naturel, qui comprend les sols ou les ressources de stockage de carbone comme l'eau et la pêche, représente entre 30 % et 50 % de la richesse totale des pays d'Afrique, bien que n'étant pas souvent pris en compte dans les mesures économiques comme le calcul du PIB. De plus, les institutions internationales de développement tiennent peu compte du capital naturel dans les projets de financement du développement. Face au changement climatique, ce capital présente des atouts essentiels pour favoriser une croissance inclusive et verte. Le Programme NC4-ADF, qui s'étend sur la période 2020-2022, vise à intégrer les approches du capital naturel dans le financement du développement en Afrique. Au cours de la rencontre de lancement, les différents participants échangeront sur les moyens d'établir une vision commune prenant en compte le capital naturel, notamment dans les projets et programmes de développement des institutions multilatérales de développement. Ils partageront les meilleures pratiques pour intégrer le capital naturel dans l'architecture du financement du développement. Un autre sujet de discussion portera également sur les moyens d'amener les agences de notation à intégrer les considérations de croissance verte et de capital naturel dans les notations de risque souverain et de crédit des pays africains.

[Pour plus d'informations](#)

Sans aide aux pays producteurs de pétrole, le zéro net d'ici 2050 est un rêve lointain

Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, le réchauffement climatique n'est pas une menace lointaine, mais une réalité déjà douloureuse. La hausse des températures aggrave les pénuries d'eau. En Irak, on estime que les températures augmentent jusqu'à sept fois plus vite que la moyenne mondiale. Les pays de cette région ne sont pas uniquement affectés par la hausse des températures mondiales : leur centralité sur les marchés mondiaux du pétrole et du gaz rend leurs économies particulièrement vulnérables à la transition des combustibles fossiles vers des sources d'énergie plus propres. Il est essentiel que les voix de l'Irak et des pays similaires soient entendues lors de la conférence sur le changement climatique Cop26 à Glasgow en novembre. Pour avoir une chance de limiter les pires effets du changement climatique, le monde doit changer fondamentalement sa façon de produire et de consommer de l'énergie, en brûlant moins de charbon, de pétrole et de gaz naturel. La récente feuille de route mondiale de l'Agence Internationale de l'Energie pour atteindre le zéro net d'ici 2050



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

montre que la demande mondiale de pétrole devra passer de plus de 90 millions de barils par jour à moins de 25 millions d'ici 2050. Cela entraînerait une chute de 75 % des revenus nets des économies productrices de pétrole, dont beaucoup sont dominées par un secteur public qui dépend des exportations de pétrole et des revenus qu'elles produisent.

Une transition énergétique qui ne s'engage pas avec les pays producteurs de combustibles fossiles et leurs besoins pourrait avoir de profondes implications pour la sécurité régionale et internationale et la stabilité des marchés mondiaux de l'énergie. Si les revenus pétroliers commencent à baisser avant que les pays producteurs aient réussi à diversifier leurs économies, les moyens de subsistance seront perdus et les taux de pauvreté augmenteront. Dans une région avec l'une des populations les plus jeunes et dont la croissance est la plus rapide au monde, les difficultés économiques et l'augmentation du chômage risquent de créer des troubles et une instabilité plus larges. La crise du Covid-19 est une mise en garde. On estime que les taux de pauvreté en Irak ont doublé en 2020. Ceci est en grande partie le résultat de la baisse des revenus pétroliers du pays, alors que les prix ont plongé dans le monde en raison de l'effondrement de la demande induit par la pandémie. Nous ne pouvons pas permettre que les moyens de subsistance de millions de familles continuent d'être dépendantes aux aléas d'un marché pétrolier imprévisible. Pour y remédier, il faudra des politiques et des investissements qui permettront aux pays producteurs de pétrole et de gaz comme l'Irak de canaliser les capitaux et la main-d'œuvre vers les industries productives pour l'avenir et de stimuler le secteur privé. En effet, c'était l'une des principales motivations du récent livre blanc de l'Irak sur la réforme économique, qui cherche à modifier fondamentalement la nature de l'économie iraquienne, permettant au secteur privé de jouer un rôle plus important, réduisant la dépendance du pays à l'égard des exportations d'hydrocarbures et s'engageant à un renouveau économique axé sur des politiques et des technologies respectueuses de l'environnement. Le secteur de l'énergie pourrait jouer un rôle ici en exploitant le vaste potentiel de la région pour la production et la fourniture d'énergie propre.

Les stratégies de décarbonation des différents pays seront façonnées par leurs circonstances individuelles. En Irak, la production de pétrole et de gaz représente jusqu'à 40 % des émissions totales de gaz à effet de serre, avant même qu'une partie de ceux-ci ne soit brûlée pour alimenter les voitures ou produire de l'électricité. Cela rend d'autant plus important l'engagement récent du pays à réduire le torchage du gaz - une pratique inutile et nocive où le gaz naturel des puits de pétrole est brûlé dans l'air - d'autant plus important. Il existe des opportunités de décarbonation à portée relativement facile. En rendant l'utilisation de l'énergie plus efficace dans les industries, les transports et le secteur du bâtiment, l'Irak et d'autres pays pourraient freiner la demande galopante de croissance énergétique qu'ils connaissent actuellement. L'augmentation de l'efficacité énergétique aurait également d'autres avantages : cela signifierait que des pays comme l'Irak n'auraient pas besoin de dépenser autant pour augmenter leur niveau global d'approvisionnement en électricité et leur permettrait de créer de nouveaux emplois dans des domaines tels que la construction et l'entretien de bâtiments économes en énergie. Un récent rapport de l'AIE a montré que pour chaque million de dollars investi dans l'efficacité énergétique, jusqu'à 30 emplois sont créés. C'est crucial dans un pays comme l'Irak, avec sa population jeune et en croissance rapide.

Les énergies renouvelables offrent aux pays la possibilité de construire un secteur de l'électricité plus propre et plus efficace, au lieu de dépendre d'importations coûteuses et de combustibles fossiles polluants. Les pires sites solaires potentiels en Irak obtiennent jusqu'à 60 % plus d'énergie directe du soleil que les meilleurs sites en Allemagne. Et pourtant, les centrales solaires que l'Allemagne a construites à ce jour ensemble offrent deux fois et demie la capacité électrique de toutes les centrales pétrolières, gazières et hydroélectriques opérationnelles d'Irak réunies. Le solaire devient de plus en plus abordable que l'électricité provenant de centrales à combustibles fossiles dans de nombreuses



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

régions du monde. Certains grands projets au Moyen-Orient et en Afrique du Nord sont déjà à la pointe de cette tendance, mais de nombreux pays, dont l'Irak, auront besoin d'un soutien pour capitaliser sur leurs énormes ressources solaires. Cela apporterait d'énormes avantages économiques. L'incapacité de l'Irak à fournir suffisamment d'électricité pour répondre à la demande a coûté au pays près de 120 milliards de dollars au cours des sept dernières années, selon une récente analyse de l'AIE. Les coupures d'électricité sont récurrentes et le coût de la sécurisation de l'électricité auprès de générateurs privés a étouffé de nombreuses petites et moyennes entreprises. Les énergies renouvelables, en particulier l'énergie solaire, pourraient constituer un moyen rentable pour résoudre les problèmes qui affligent le système électrique irakien depuis si longtemps en augmentant la fiabilité et l'abordabilité de l'énergie nécessaire pour alimenter les maisons et les entreprises. Les décideurs politiques en Irak surveillent également de près les développements technologiques dans le domaine prometteur des petits réacteurs nucléaires en tant que source d'énergie supplémentaire à faible émission de carbone. Des pays comme l'Irak ne peuvent pas faire seuls la transition vers l'énergie propre. S'ils veulent réunir les ressources financières, l'expertise et les politiques nécessaires pour transformer leurs économies d'une manière équitable et abordable, ils auront besoin d'un soutien international. Sinon, le chemin vers le zéro net et la sécurité des marchés mondiaux de l'énergie seront tous deux mis en péril.

[Pour plus d'informations](#)

Assembler les pièces du puzzle de l'ambition climatique, au-delà des chiffres d'émissions

Les discussions sur l'ambition climatique se trouvent à la croisée des chemins en 2021. Le moment est venu d'évaluer les avancées rendues possibles par l'Accord de Paris et d'utiliser cette dynamique pour informer les futures phases du processus de renforcement, avec en ligne de mire le Bilan mondial de 2023. L'analyse des objectifs d'émissions, notamment les contributions déterminées au niveau national (CDN) renforcées qui seront soumises d'ici à la COP 26 en novembre, permettra de comprendre dans quelle mesure les engagements et actions futurs doivent être renforcés par rapport aux tendances actuelles. Mais pour répondre à la question du « comment » – comment ce renforcement peut-il être concrètement mis en œuvre ? –, il est nécessaire de procéder à une analyse plus granulaire et spécifique au contexte des tendances et des progrès des transformations nationales et sectorielles. Dans un rapport collectif coordonné par l'IDDRI, un groupe de 40 experts du monde entier a choisi cette approche pour évaluer l'évolution de l'ambition climatique dans 26 pays et 3 secteurs difficiles à décarboner (usage des sols, transport et industrie lourde). Cette analyse met en évidence les domaines où les développements vont dans la bonne direction, ceux où ils devraient être accélérés et ceux où des tensions majeures subsistent. Elle contribue au processus d'apprentissage collectif permettant de soutenir l'augmentation progressive de l'ambition, en identifiant les questions clés pour les futures discussions qui émergent des perspectives nationales et sectorielles. Le diagnostic sur l'état de l'action climatique est univoque : nous sommes collectivement en retard en termes d'ambition et de mise en œuvre si nous voulons atteindre l'objectif de l'Accord de Paris sur le climat de contenir « l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et [de poursuivre] l'action menée pour limiter l'élévation de la température à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels ». Les engagements, notamment ceux des pays tels qu'ils apparaissent dans les CDN renforcées soumises à la CCNUCC d'ici novembre 2021, risquent d'être insuffisamment ambitieux. Et les stratégies et actions concrètes adoptées par les pays et autres acteurs sur le terrain ne sont souvent pas suffisantes pour atteindre ces objectifs des CDN. Il ne fait aucun doute que ce diagnostic donnera le ton des discussions qui auront lieu avant et pendant la COP 26. Il permettra de souligner le besoin d'accroître l'ambition à long terme et de fournir des



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

preuves tangibles des engagements pris pour accélérer les actions dans l'immédiat et à court terme afin de concrétiser cette ambition. Mais, aussi important soit-il, ce diagnostic alarmant n'est qu'une étape du mécanisme d'ambition créé par l'Accord de Paris. L'autre étape consiste à mettre à profit les leçons pouvant être tirées des tendances passées et actuelles pour imaginer les solutions permettant de relever l'ambition et d'accélérer l'action sur le terrain. Ce processus d'apprentissage est au cœur du renforcement progressif de l'Accord de Paris. L'examen détaillé de l'évolution récente des discours, de la gouvernance et des actions concrètes dans différents pays et l'analyse du contenu des transformations sectorielles mettent en évidence un certain nombre de bonnes pratiques à partager et d'obstacles à surmonter, définissant les priorités des discussions sur le climat dans les années à venir, tant au niveau national qu'international. L'Accord de Paris a amorcé un vaste mouvement dans de nombreux pays et secteurs. La neutralité carbone, qui était à peine discutée au-delà des experts avant son introduction dans l'Accord de Paris, est devenue un cadre de référence établi pour guider l'action d'un nombre croissant d'acteurs. Pour concrétiser ce nouveau cadre de référence, des cadres d'évaluation et processus de gouvernance innovants doivent être mis en place. En effet, la neutralité carbone oblige à revoir la manière dont les actions sont évaluées, en allant au-delà de l'évaluation de leur effet sur les réductions d'émissions à court terme pour considérer leur rôle dynamique dans la transformation vers une société zéro émission nette. Et comme elle oblige à envisager des transformations rapides et profondes aux conséquences socio-économiques majeures et pouvant nécessiter des bifurcations de la société tout entière, la neutralité carbone appelle des débats de société approfondis et ouverts. Certains pays ont entamé ce processus d'opérationnalisation, mais il reste largement insuffisant dans de nombreux autres. Il est important que l'accélération de ce mouvement devienne une priorité absolue dans les années à venir, en s'appuyant notamment sur les enseignements tirés par les pionniers. Il s'agit là d'une condition essentielle pour permettre aux pays et aux entreprises de concevoir des stratégies adaptées susceptibles de guider concrètement la prise de décision à court terme. L'absence de stratégies suffisamment détaillées, ambitieuses et réalisables, tenant compte de l'ensemble des opportunités et contraintes liées à la neutralité carbone pour les différents acteurs, est en effet une lacune importante dans la boîte à outils internationale actuelle en matière d'ambition climatique.

L'Accord de Paris a marqué un tournant dans l'approche du problème climatique collectif, en privilégiant les approches coopératives plutôt que le partage des charges. Pourtant, la concrétisation de ce changement de paradigme en coopération internationale renforcée reste limitée en termes d'échelle et de portée, malgré son potentiel pour relever les ambitions des objectifs et des actions climatiques. Ce décalage peut être mieux compris si l'on reconnaît que, dans le paradigme ascendant (bottom-up) de l'Accord de Paris, il convient de privilégier les besoins des pays et des secteurs pour mettre en œuvre leur transition, en contraste avec l'approche plus descendante (top-down) de ces discussions mondiales. Cela suppose de réexaminer en profondeur l'approche de la coopération internationale, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Convention Climat des Nations unies (CCNUCC), ce qui devrait être un objectif central de la communauté internationale dans les années à venir. Une attention particulière doit être accordée à trois rôles de la coopération internationale : le partage, la mise en commun et l'alignement. Le partage des expériences et des meilleures pratiques entre les pays et les acteurs pourrait renforcer la confiance dans la possibilité d'atteindre des objectifs plus ambitieux et permettre de mieux comprendre les actions politiques nécessaires pour y parvenir. L'évaluation des progrès récents dans les pays et les secteurs met en évidence l'existence de tout un éventail d'actions et de politiques réalisables, en discussion ou déjà en place. Toutefois, il est difficile de tirer des enseignements utiles de ces exemples spécifiques pour promouvoir le changement à grande échelle, en raison de l'extraordinaire diversité des conditions économiques et de gouvernance, des lacunes et des obstacles dans les pays et les secteurs. La mise en commun des ressources est fondamentale pour



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

favoriser et accélérer l'émergence de solutions innovantes. Une coopération renforcée en matière de technologies, par exemple, permettrait à un pays donné de se spécialiser dans des technologies spécifiques pour lesquelles il dispose d'un avantage comparatif, au lieu d'essayer de prendre en charge le développement de toutes les technologies nécessaires à la décarbonation. Des mécanismes de transfert adéquats peuvent également permettre aux pays en développement disposant de ressources limitées de bénéficier des meilleures innovations, ce qui serait essentiel pour leur permettre de faire un bond en avant dans la transition. Mais le processus d'innovation international manque encore de clarté et de structure pour répondre aux besoins de l'objectif de neutralité carbone. Enfin, l'alignement du commerce et de la finance internationale sur les exigences de la transition aux niveaux national et sectoriel est un levier essentiel de la transition mondiale. Les accords commerciaux révisés pourraient favoriser la coopération tout au long de la chaîne de valeur plutôt que la concurrence sur les biens finaux, en maintenant l'activité économique là où elle est la plus efficace. Par ailleurs, la mobilisation des milliers de milliards indispensables aux transitions nationales et sectorielles vers la neutralité carbone nécessite aussi une évolution radicale du secteur financier, à travers des mécanismes de financement innovants, des plans d'investissement plus explicites et plus transparents et une meilleure préparation des projets.

Dans tous les secteurs, des avancées significatives en matière de technologies et d'options techniques ont pu être constatées au cours des dernières années. Des solutions nouvelles et innovantes voient le jour, qui, si elles sont déployées à grande échelle, créeront des opportunités de transitions structurelles qui auraient difficilement pu être envisagées il y a quelques années dans tous les secteurs clés. Dans la plupart des cas, le défi réside désormais dans la mise en œuvre de la transition, qui elle-même nécessite une coordination plus structurée des actions entre les différents acteurs et le développement de paquets politiques bien conçus associant les leviers d'action dont disposent ces différents acteurs. L'organisation de discussions sectorielles réunissant un ensemble d'acteurs variés pour réfléchir aux modalités concrètes de mise en œuvre de transitions ambitieuses devrait être une des principales priorités de la communauté internationale dans les années à venir.

Par exemple, la transition vers des transports à émissions de carbone presque nulles ne peut se faire uniquement avec des véhicules plus efficaces ou sobres en carbone. Plus fondamentalement, elle exige des changements majeurs tant au niveau de la demande que de l'offre de mobilité, qui ne peuvent que découler d'une synergie d'incitations économiques, de planification spatiale et urbaine, d'une nouvelle organisation de la production et de la consommation, du déploiement d'infrastructures, de changements de mode de vie, etc. La coordination entre les gouvernements nationaux et locaux, les entreprises, les investisseurs et les citoyens est indispensable pour y parvenir.

L'Accord de Paris a également complètement transformé le débat sur la politique climatique pour l'industrie lourde. Les progrès récents montrent que la décarbonation de plusieurs industries lourdes critiques (acier, produits chimiques, ciment, par exemple) est techniquement possible sans imposer de coûts importants à l'économie au sens large. Mais une mise en œuvre concrète nécessite un changement majeur des politiques industrielles et commerciales au niveau national et mondial, ce qui ne peut se faire sans coopération structurée entre les gouvernements et les entreprises, tant à l'intérieur des pays qu'entre les différents pays, afin d'organiser l'évolution de la chaîne d'approvisionnement si nécessaire.

Enfin, les secteurs de l'agriculture et de l'usage des sols doivent faire face à d'importants obstacles politiques et institutionnels qui affectent la prise de décision et la mise en œuvre, qui appellent à renforcer à la fois les actions nationales et la coopération internationale et à améliorer la coordination entre de nombreux acteurs. En particulier, l'hétérogénéité du potentiel de puits de carbone des forêts et d'autres usages des sols dans les différents pays et la nécessité de conserver et d'étendre les



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

écosystèmes contenant des puits d'importance mondiale pour atteindre les objectifs de Paris exigent à la fois des solutions locales pour travailler avec les systèmes socio-écologiques et une coopération mondiale pour mettre en commun les ressources et traiter les facteurs de changement internationaux.

L'examen en détails des situations au sein des pays et des secteurs montre que la sensibilisation du public au changement climatique a augmenté de façon spectaculaire, l'Accord de Paris a déclenché des changements importants dans les processus et les actions, dont beaucoup vont dans la bonne direction pour atteindre l'objectif climatique mondial. De nombreux pays ont élaboré des stratégies de décarbonation à court et à long terme et des feuilles de route pour les mesures à prendre, aux niveaux gouvernemental, régional et local ; l'intégration des acteurs non étatiques dans les processus participatifs s'est améliorée ; des organes de gouvernance liés au climat ont été créés ; et la responsabilité et la redevabilité des principaux acteurs (gouvernements, entreprises) s'est renforcée.

L'écosystème global de l'action climatique a évolué. Cependant, les progrès sont (encore) largement insuffisants et trop lents et le mouvement doit s'accélérer de manière drastique dans les années à venir. Comme expliqué plus haut, le partage, la mise en commun et l'alignement concernent les efforts de coordination au niveau technique, mais nombre de ces décisions, et en particulier l'alignement du financement et du commerce, nécessitent un engagement politique de très haut niveau. Ainsi, de nombreuses conditions favorables à cette accélération aux niveaux national et sectoriel dépendent de la mobilisation des décideurs de haut niveau pour trouver l'accord politique qui débloquera les processus de transition dans les contextes nationaux ou dans les secteurs. Une attention particulière doit être accordée à la conception et à la mise en œuvre des processus internationaux pour qu'ils soutiennent activement le futur renforcement des ambitions et de l'action des pays et des secteurs : il s'agit de mettre en place les cadres de responsabilité appropriés et de permettre la coopération technique, mais aussi, et surtout, d'ouvrir l'espace nécessaire aux accords politiques de haut niveau qui doivent être trouvés pour soutenir l'action transformatrice dans les pays et les secteurs.

[Pour plus d'informations](#)

L'ambition climatique au-delà des chiffres d'émissions de GES: bilans et perspectives nationaux et sectoriels

Un impact clé de l'Accord de Paris a été l'établissement de la neutralité carbone comme nouveau cadre de référence de l'action climatique, déclenchant l'évolution des cadres d'évaluation, des processus de gouvernance et des politiques de transformation dans de nombreux pays et secteurs. À partir d'aujourd'hui, ces évolutions structurelles, qui sont des leviers essentiels pour des transitions compatibles avec l'Accord de Paris, doivent être poursuivies et renforcées. Même si la sensibilisation du public au changement climatique augmente localement et mondialement depuis l'Accord de Paris, un débat de société complet et ouvert sur la manière de décarboner profondément l'économie fait toujours défaut. Malgré les progrès réalisés depuis l'Accord de Paris, les récits, les institutions, les mécanismes de gouvernance et les plans et engagements concrets ne se sont pas adaptés pour guider la transition à court terme vers la neutralité carbone dans la plupart des pays et secteurs. Les stratégies existantes des acteurs publics et commerciaux restent insuffisamment détaillées, ambitieuses et exploitables. Notamment, ils ne parviennent souvent pas à saisir l'ensemble des opportunités et contraintes de la neutralité carbone pour des acteurs spécifiques, et n'abordent pas de manière convaincante les interactions avec les dimensions socio-économiques clés.

Des processus structurés, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), dédiés à l'apprentissage mutuel et au partage des meilleures pratiques entre les acteurs de différents pays et secteurs sont un catalyseur essentiel pour une ambition accrue. La nécessité d'une coopération internationale est largement reconnue comme



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

un catalyseur clé pour une ambition accrue, étant donné son potentiel à catalyser les transitions, tout en soutenant le développement économique et en reconnaissant une diversité de circonstances, de responsabilités et de capacités. Mais les stratégies nationales et sectorielles existantes manquent toujours du niveau de détail requis pour éclairer et accélérer la mise en œuvre d'approches de coopération internationale qui répondent par excellence aux divers besoins locaux. L'alignement des flux financiers sur les différences de ressources et de besoins des pays et des secteurs est un catalyseur essentiel pour un changement transformateur. Compte tenu de l'ampleur de la transformation nécessaire, cet alignement nécessite de mettre à disposition des ressources supplémentaires substantielles et d'assurer en même temps la cohérence avec les taxonomies compatibles de Paris, en adoptant des mécanismes de financement innovants, permettant un engagement accru du secteur privé dans la transition zéro net, et le renforcement des institutions, des processus et de la législation dans les pays et au sein du système financier.

[Pour plus d'informations](#)

Les revues médicales qualifient le changement climatique de « plus grande menace pour la santé publique mondiale »

Une collection de revues médicales et de santé de premier plan a appelé cette semaine à une action rapide pour lutter contre le changement climatique, appelant les gouvernements à coopérer et à investir dans la crise environnementale avec le degré de financement et d'urgence qu'ils ont utilisé pour faire face à la pandémie du coronavirus. Dans un éditorial publié dans plus de 200 revues médicales et de santé à travers le monde, les auteurs ont déclaré qu'une augmentation de 1,5 degré Celsius des températures mondiales était la "plus grande menace pour la santé publique mondiale". Le monde est en passe de se réchauffer à environ 3 degrés Celsius au-dessus des niveaux préindustriels d'ici 2100, sur la base des politiques actuelles. « La science est sans équivoque ; une augmentation mondiale de 1,5 ° C au-dessus de la moyenne préindustrielle et une perte continue de biodiversité risquent des dommages catastrophiques pour la santé qu'il sera impossible d'inverser », ont écrit les auteurs. « En effet, aucune augmentation de température n'est sans danger ». Bien que des revues médicales aient copublié des éditoriaux dans le passé, c'était la première fois que la publication était coordonnée à cette échelle. Au total, plus de 200 revues représentant tous les continents et un large éventail de disciplines médicales et de santé, de l'ophtalmologie à la médecine vétérinaire, ont publié le communiqué. Les auteurs sont rédacteurs en chef de revues de premier plan, notamment The Lancet et le New England Journal of Medicine. Dans l'éditorial, ils ont exprimé leurs préoccupations non seulement concernant les conséquences directes sur la santé de la hausse des températures, notamment la mortalité liée à la chaleur, les complications de la grossesse et les maladies cardiovasculaires, mais également les coûts indirects, y compris les effets que l'épuisement des sols pourrait avoir sur la malnutrition et la possibilité que la destruction généralisée de l'habitat puisse augmenter la probabilité de futures pandémies. L'éditorial a exhorté les pays riches à aller au-delà de leurs objectifs et à s'engager à des réductions d'émissions proportionnelles à leurs émissions cumulées et historiques. Il les a également appelés à aller au-delà de leurs objectifs déclarés de 100 milliards de dollars pour les plans de résilience climatique dans les pays en développement, y compris le financement de systèmes de santé améliorés. « Alors que les pays à revenu faible et intermédiaire ont historiquement moins contribué au changement climatique, ils supportent un fardeau démesuré d'effets néfastes, y compris sur la santé », a déclaré le Dr Lukoye Atwoli, rédacteur en chef de l'East African Medical Journal et l'un des co-auteurs de l'éditorial, dans un communiqué. "Nous appelons donc à des contributions équitables par lesquelles les pays les plus riches du monde font plus pour compenser l'impact de leurs actions sur le climat." Sue Turale, rédactrice en chef de l'International Nursing Review et co-auteur de l'éditorial, a déclaré dans un communiqué : « Alors que notre planète



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

est confrontée à des catastrophes dues au changement climatique et à l'augmentation de la température mondiale, les professionnels de la santé du monde entier ont la responsabilité morale d'agir pour éviter cela. » La publication précède quelques mois chargés de conférences sur le climat et l'environnement. L'Assemblée générale des Nations Unies doit se réunir ce mois-ci à New York, le Sommet des Nations Unies sur la biodiversité se réunira en octobre à Kunming, en Chine, et la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, connue sous le nom de COP, à Glasgow en novembre. Un nombre croissant de recherches a montré que les événements météorologiques extrêmes aggravés par le changement climatique contribuent à un large éventail de conséquences néfastes pour la santé. Plus tôt cette année, une étude a révélé qu'environ un tiers des décès liés à la chaleur dans le monde peuvent être attribués au réchauffement supplémentaire associé au changement climatique. Et cet été, des centaines d'Américains sont morts dans des événements météorologiques extrêmes, dont plus de 600 lors de la vague de chaleur record d'une semaine dans le nord-ouest du Pacifique qui, selon les climatologues, était "pratiquement impossible sans changement climatique".

[Pour plus d'informations](#)

En 2050, plus de 5 milliards de personnes n'auront pas un accès suffisant à l'eau

L'Organisation météorologique mondiale a mis en garde, dans un nouveau rapport, contre "la crise de l'eau qui se profile", insistant sur "la nécessité d'améliorer la surveillance et la gestion de l'eau, ainsi que les alertes précoces correspondantes, pour faire face à l'augmentation des aléas hydrologiques et du stress hydrique". Dans son rapport réalisé, en collaboration avec d'autres institutions sur « la situation des services climatologiques 2021 : l'eau », l'Organisation météorologique mondiale (OMM) souligne « qu'il faut agir de toute urgence, pour améliorer la gestion coopérative de l'eau, adopter des politiques coordonnées sur l'eau et le climat et accroître les investissements dans ce bien précieux, sur lequel reposent tous les objectifs internationaux en matière de développement durable, d'adaptation au changement climatique et de prévention des catastrophes ». Selon les chiffres présentés dans ce rapport, en 2018, environ 3,6 milliards de personnes n'ont pas eu un accès suffisant à l'eau, pendant au moins un mois. D'ici à 2050, elles devraient être plus de 5 milliards. « L'augmentation des températures modifie les précipitations à l'échelle régionale et mondiale et, par conséquent, le régime des pluies et celui des saisons agricoles, ce qui a des répercussions majeures sur la sécurité alimentaire, la santé et le bien-être des populations », a déclaré le secrétaire général de l'OMM, Petteri Taalas, cité dans le rapport. « L'année dernière, nous avons continué d'enregistrer des phénomènes hydrologiques extrêmes. Dans toute l'Asie, plus précisément au Japon, en Chine, en Indonésie, au Népal, au Pakistan et en Inde, des épisodes de précipitations extrêmes ont provoqué des inondations massives. Des millions de personnes ont été déplacées et des centaines ont perdu la vie. Il n'y a pas que dans les pays en développement, que les inondations ont causé des perturbations majeures. Les inondations catastrophiques survenues en Europe ont tué des centaines de personnes et provoqué des dégâts considérables », a-t-il ajouté. « Le manque d'eau continue d'être une source majeure de préoccupation pour de nombreuses nations, notamment en Afrique. Plus de 2 milliards de personnes vivent dans des pays soumis à un stress hydrique et souffrent du manque d'accès à l'eau potable et à l'assainissement », a-t-il expliqué. « Nous devons prendre conscience qu'une crise de l'eau se profile », a-t-il martelé. Ce rapport, coordonné par l'OMM, contient les contributions d'une vingtaine d'organisations internationales, d'organismes de développement et d'instituts scientifiques. Selon le rapport, au cours de ces vingt dernières années, le stockage de l'eau dans les terres (à la surface du sol et dans le sous-sol – humidité du sol, neige et glace incluses) a diminué d'un centimètre par an. Les pertes les plus importantes se produisent en Antarctique et au Groenland, mais de nombreuses zones très peuplées, situées à des latitudes plus basses, connaissent des pertes significatives dans des endroits qui assurent, habituellement, un approvisionnement en eau, ce qui a



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

des conséquences majeures pour la sécurité hydrique. La situation s'aggrave, du fait que l'eau douce utilisable et disponible, ne représente que 0,5% de l'eau présente sur Terre. La fréquence des aléas hydrologiques a augmenté ces vingt dernières années. Depuis 2000, le nombre de catastrophes liées aux inondations a augmenté de 134%, par rapport aux deux décennies précédentes. C'est en Asie, là où les systèmes d'alerte de bout en bout pour les crues fluviales doivent être renforcés, que la plupart des décès et des pertes économiques, liés aux inondations, ont été recensés, selon la même source.

[Pour plus d'informations](#)

Le Nobel de physique récompense deux experts du climat et un théoricien italien

Trois lauréats se partagent le prix Nobel de physique de cette année "pour des contributions révolutionnaires à notre compréhension des systèmes physiques complexes". Il s'agit de l'Américano-Japonais Syukuro Manabe et l'Allemand Klaus Hasselmann, ainsi qu'au théoricien italien Giorgio Parisi. Le prix récompense pour moitié l'Américano-Japonais Syukuro Manabe et l'Allemand Klaus Hasselmann qui ont été couronnés « *pour la modélisation physique du climat de la Terre, la quantification de la variabilité et la prévision fiable du réchauffement climatique* ». L'autre moitié revient au théoricien italien Giorgio Parisi « *pour la découverte de l'interaction du désordre et des fluctuations dans les systèmes physiques de l'échelle atomique à l'échelle planétaire* ». Syukuro Manabe a démontré comment l'augmentation des niveaux de dioxyde de carbone, dans l'atmosphère, entraîne une augmentation des températures à la surface de la Terre. Dans les années 1960, il a dirigé le développement de modèles physiques du climat terrestre et a été le premier à explorer l'interaction, entre le bilan radiatif et le transport vertical des masses d'air. Ses travaux ont jeté les bases du développement des modèles climatiques actuels. Environ dix ans plus tard, Klaus Hasselmann a créé un modèle qui relie le temps et le climat, répondant ainsi à la question de savoir pourquoi les modèles climatiques peuvent être fiables, malgré des conditions météorologiques changeantes et chaotiques. Il a également développé des méthodes pour identifier des signaux spécifiques, des empreintes digitales, que les phénomènes naturels et les activités humaines impriment dans le climat. Ses méthodes ont été utilisées pour prouver que l'augmentation de la température dans l'atmosphère est due aux émissions humaines de dioxyde de carbone. Vers 1980, Giorgio Parisi découvre des motifs cachés dans des matériaux complexes désordonnés. Ses découvertes comptent parmi les contributions les plus importantes, à la théorie des systèmes complexes. Ils permettent de comprendre et de décrire de nombreux matériaux et phénomènes différents et, apparemment, entièrement aléatoires, non seulement en physique mais aussi dans d'autres domaines très différents, tels que les mathématiques, la biologie, les neurosciences et l'apprentissage automatique.

[Pour plus d'informations](#)

Une résolution de l'ONU parrainée par le Maroc fait de l'environnement un droit humain

Une résolution coparrainée par le Maroc a érigé en droit de l'homme la nécessité d'avoir un « environnement propre, sain et durable ». Proposée par le Costa Rica, les Maldives, le Maroc, la Slovénie et la Suisse, la résolution du Conseil des droits de l'homme de l'ONU (CDH) a été adoptée avec 43 voix pour et quatre abstentions. La Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, a appelé les États à travailler ensemble pour faire de ce droit de l'homme nouvellement ancré une réalité. Elle a souligné que la résolution a été complétée par l'adoption d'une deuxième résolution, 48/14, qui a accru l'attention du CDH sur les violations des droits de l'homme liées au climat grâce à la création d'un rapporteur spécial sur la question. Dans une déclaration à la presse, la commissaire Bachelet a souligné que « l'action décisive du Conseil des droits de l'homme pour reconnaître le droit de l'homme à un environnement propre, sain et durable consiste à protéger



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

les personnes et la planète - l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons, la nourriture que nous mangeons ». Mme Bachelet a souligné qu'elle était "satisfaite" de l'adoption par le conseil de la résolution parrainée par le Maroc après avoir "appelé longtemps à une telle mesure". Elle a déclaré que le vote du CDH « reconnaît clairement la dégradation de l'environnement et le changement climatique comme des crises interconnectées des droits de l'homme ». Le commissaire a appelé à une « action audacieuse » pour « s'assurer que cette résolution sur le droit à un environnement sain sert de tremplin pour pousser à des politiques économiques, sociales et environnementales transformatrices qui protégeront les personnes et la nature ». En tant que co-sponsor de la résolution, l'ambassadrice du Costa Rica à l'ONU, Catalina Devandas Aguilar, a déclaré que l'espoir est que la résolution récemment adoptée « envoie un message puissant aux communautés du monde entier aux prises avec les difficultés climatiques qu'elles ne sont pas seules ».

[Pour plus d'informations](#)

Les nouvelles du climat au niveau national

Feux de forêt: les détails de la stratégie marocaine qui a permis de limiter les dégâts

Cette année encore, les forêts marocaines n'ont pas été épargnées. Face aux incendies, le pays peut compter sur un dispositif de lutte coordonné par le département des Eaux et forêts et un équipement ad hoc composé d'une flotte d'avions bombardiers Canadair et Turbo Trush, de véhicules de première intervention... Du 1er janvier au 31 août 2021, 220 feux de forêt se sont déclarés dans le royaume, ravageant une superficie de 2.722 ha. Presque toutes les régions sont touchées, à des degrés divers. La région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima concentre 30% des incendies déclarés à l'échelle nationale et représente 55% de la superficie totale incendiée. En effet, la province de Chefchaouen a été la plus affectée avec 15 incendies enregistrés et près de 1.114 ha de forêts endommagées. Le feu de Dardara-Tanakoub a incendié, à lui seul, 1.100 ha de forêts, dont 60% sont constituées seulement d'essences secondaires. Le département des Eaux et forêts, en coordination avec l'ensemble des intervenants concernés, à savoir, le ministère de l'Intérieur, la Protection civile, la Gendarmerie royale, les Forces armées royales, les Forces royales air, les Forces auxiliaires et les autorités locales, adopte un plan d'action anticipatif pour la prévention et la lutte contre les incendies de forêt. Ce plan d'action repose sur quatre principales composantes : la prévention, les prévisions et analyse des risques, la lutte terrestre et aérienne et la réhabilitation. La prévention englobe toutes les actions qui visent la résorption des conditions favorisant les éclosions des incendies, comme : la sensibilisation du grand public, l'interdiction des activités qui font usage du feu en forêts (en saison estivale) ; les actions d'aménagement des tranchées pare-feu, de points d'eau, de pistes forestières et de postes de surveillance ; l'intensification de la sylviculture préventive au niveau des zones à haut et moyen risque pour rendre les forêts moins vulnérables au feu et la surveillance, qui comprend le guet terrestre fixe à partir de postes vigies, et mobile avec des unités de patrouilles. La surveillance permet de détecter précocement les feux naissants pour les circonscrire rapidement par le biais de matériels de communication (radios de communications et GSM). Cette composante comprend l'élaboration d'outils de prédiction pour évaluer le danger et anticiper le risque par le biais de cartes statique et dynamique d'incendies de forêts. L'objectif de l'analyse des risques d'incendies de forêts est de mettre à la disposition des gestionnaires, un outil cartographique d'aide à la décision pour : la définition de priorités en matière d'investissement, notamment pour ce qui concerne les infrastructures, les équipements et les opérations d'aménagement anti-feu en milieu forestier ; le renforcement du dispositif de surveillance et la mobilisation préventive et le pré-positionnement des moyens d'intervention, destinés à favoriser la détection précoce et l'intervention rapide sur les feux naissants, et appuyés par une cartographie des risques.



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

Il s'agit de toutes les actions visant la limitation de la progression du feu. Elle englobe les dispositions prises pour se doter du matériel nécessaire afin de rendre les équipes de lutte opérationnelles, et aussi l'ensemble des procédures mise en place pour partager et définir les rôles et l'ordre de marche de l'ensemble des intervenants, à savoir :

- L'achat de matériel de lutte pour équiper les unités d'intervention ;
- L'acquisition de produit retardant pour la lutte aérienne (avions Turbo Trush et Canadair CL415) ;
- L'équipement des aéroports et des aérodromes stratégiques en infrastructures et matériels adéquats ;
- L'équipement des unités de lutte en véhicules de première intervention (VPI).

Signalons que le Maroc s'est doté depuis 2011 de 5 avions bombardiers (Canadair) spécialisés dans la lutte aérienne contre les feux de forêts. La stratégie d'intervention repose, elle, sur un système gradué à quatre niveaux d'intervention :

- Le premier niveau repose sur une gestion rapide et une prise en charge du départ de feux par les services du département des Eaux et forêts, grâce aux véhicules de première intervention, et aux éléments de la Protection civile avec les camions citernes d'eau ;
- Le deuxième niveau est renforcé, en cas de besoin, par le recours aux avions bombardiers (Canadair) d'une capacité de 6 tonnes des Forces royales air et, au niveau terrestre, par les Forces auxiliaires pour protéger les populations, les biens et les équipements sensibles ;
- Si le feu est d'importance plus grave, tous les avions de la Gendarmerie royale Turbo Trush interviennent au 3^{ème} niveau pour empêcher la progression du feu ;
- De plus, il est fait appel, en cas de risque majeur, aux interventions terrestres des Forces armées royales pour permettre la maîtrise définitive des foyers actifs.

La réhabilitation des zones brûlées consiste en une série d'actions conduites sur le court et long terme en fonction de l'analyse de la sévérité de l'incendie, et aussi du diagnostic post-incendie fondé sur des indicateurs de la survie ou de la mort différée de l'arbre. Juste après le passage du feu, des actions sont envisagées pour pallier les risques nés de l'incendie. Celles-ci visent à protéger le sol de l'érosion et à la mise en défens de la surface brûlée. À plus long terme, en fonction des conditions naturelles et socio-économiques, la reconstitution du peuplement forestier s'appuiera soit sur la régénération naturelle (par rejets de souches, drageons ou semis), soit sur la régénération artificielle (par plantation de plants élevés en pépinières).

[Pour plus d'informations](#)

Chefchaouen: un projet de réhabilitation de la forêt de « Jbel Sougna »

Un projet intégré et participatif a été élaboré pour la réhabilitation de la forêt de "Jbel Sougna" dans la province de Chefchaouen, qui a été endommagée récemment par un incendie, ayant ravagé environ 1.100 hectares de végétation. Le département des Eaux et forêts, relevant du ministère, a indiqué, dans un communiqué, que « suite à l'incendie de forêt qui a éclaté, en août dernier, dans la localité de Jbel Sougna (province de Chefchaouen), il a été procédé à la programmation et l'élaboration d'un projet de réhabilitation de la forêt endommagée, à travers la plantation et la régénération de 1.100 hectares ». Ce projet, qui s'inscrit en droite ligne de la stratégie « Forêts du Maroc 2020-2030 », vise à revitaliser le couvert forestier endommagé par l'incendie et à appuyer l'équipement de la forêt avec les infrastructures nécessaires pour lutter contre les incendies, a précisé le communiqué, notant que ce projet nécessitera environ 23 millions de DH sur deux ans, à partir de 2022. Sur la base des expériences accumulées dans ce domaine, 200 hectares seront plantés d'essences forestières adaptées et résistantes



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

au feu, et 900 hectares de chêne-liège seront régénérés, soit à travers l'adoption de techniques naturelles sur une superficie de 800 hectares, ou par plantation artificielle de plants de chêne-liège, sur une superficie d'environ 100 hectares. Ce projet va programmer également des interventions spéciales, qui s'inscrivent dans le cadre de l'appui aux équipements de base de lutte contre les incendies dans cette forêt, portant notamment sur les travaux d'entretien de pistes sur 11 km, et l'ouverture d'une nouvelle voie sur 6 km, ainsi que la réhabilitation des points d'eau. « Ce projet sera basé sur une approche participative pour la réalisation de ces opérations, à travers l'organisation de la population dans le cadre des associations de protection des océans protégés et leur implication dans la mise en œuvre du projet, tout en procédant à leur indemnisation sur le droit de pâturer dans les aires protégées prioritaires pour les éleveurs, conformément à la nouvelle stratégie précitée », a conclu la même source.

[Pour plus d'informations](#)

Lancement du chantier de surélévation du barrage d'Imfout (province de Settat)

La direction des aménagements hydrauliques (DAH), relevant du ministère de l'Équipement, du transport, de la logistique et de l'eau, a lancé, mercredi 1er septembre, l'appel d'offres relatif à la surélévation du barrage d'Imfout dans la province de Settat. Ce dernier fait partie des cinq grands barrages programmés pour l'année 2021. Le montant alloué au chantier s'élève à 783 millions de dirhams. La surélévation du barrage d'Imfout, dans la province de Settat, s'inscrit dans le cadre du programme national d'**approvisionnement en eau potable et d'irrigation** 2020-2027, aspirant à porter la capacité totale des barrages à 27 milliards de m³ (milliards de mètres cubes). Le chantier qui nécessitera **un délai de 5 ans**, permettra d'augmenter d'une dizaine de fois la retenue du barrage, pour la porter à 90 millions de mètres cubes. Le montant alloué au chantier s'élève à 783 millions de DH. Le projet fait partie des **cinq chantiers de grands barrages**, dont le lancement des travaux était prévu durant cette année, pour une enveloppe budgétaire globale estimée à 4,8 milliards de DH :

- Un barrage sur Oued Al-Khder dans la province d'Azilal estimé à 150 millions de mètres cubes ;
- Le barrage de Tagzirt dans la province de Beni Mellal estimé à 85 millions de mètres cubes ;
- Un barrage à Kheng Grou dans la province de Figuig, estimé à un milliard de mètres cubes ;
- Un barrage à Tamri dans la préfecture d'Agadir Idautnan estimé à 300 millions de mètres cubes ;
- La surélévation du barrage d'Imfout dans la province de Settat.

Le ministère de l'Équipement avait déjà lancé, au mois de juillet, les marchés pour la réalisation de trois premiers barrages.

[Pour plus d'informations](#)

La réserve des barrages agricoles en dessous de la moyenne certains, affichent la cote d'alerte

La réserve totale des barrages s'établit à 6,4 milliards de mètres cubes, soit un taux de remplissage de 40% au 5 septembre courant. Néanmoins, de grands barrages à usage agricole affichent des taux très réduits par rapport à la moyenne nationale. A la veille du lancement de la nouvelle campagne agricole, la réserve totale des barrages s'établit à 6,4 milliards de mètres cubes, soit un taux de remplissage de 40% au 6 septembre courant. Ceci, sur la base d'une valeur théorique estimée par le département en charge de l'eau à un peu plus de 16 milliards de m³. Mais cette situation renferme d'importantes disparités. De grands barrages à usage agricole affichent en effet des taux très réduits par rapport à la moyenne nationale. À titre d'exemple, la retenue du barrage Al Massira se situe à moins de 10% de sa capacité théorique ; celles de Mansour Eddahbi et Ahmed Al Hansali sont à peine proches de



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

14;1%. Alors que Bin El Ouidane, dont une bonne partie des eaux est affectée aux Doukkala, dispose d'une réserve avoisinant 20,8% de sa capacité théorique. «Ce qui fait planer le spectre de la rationalisation, voire l'interdiction de l'irrigation à l'instar de la dernière campagne», redoutent des opérateurs agricoles. Et pour cause ! Même la culture de la betterave à sucre n'a pas bénéficié de l'irrigation à partir des eaux du barrage. Du coup, nombreux sont les agriculteurs qui s'en remettent au ciel, espérant une pluviométrie généreuse et en temps opportun, pour aborder la toute prochaine campagne agricole. Le sentiment est quasi généralisé à l'ensemble des régions agricoles, mais requiert une acuité plus accentuée pour quelques-unes qui enregistrent un retard dans la réalisation d'infrastructures de base. C'est particulièrement le cas de la plaine du Saïs, dont la sauvegarde dépend de la mise en service du barrage M'Dez aux sources du Sebou. Cet ouvrage qui devait être mis en service cette année tarde à être achevé. Tout récemment, le ministre de l'Équipement, de l'eau et de l'énergie avait annoncé le lancement de la construction de nouveaux grands barrages, a communiqué l'état d'avancement de plusieurs chantiers en cours de réalisation, mais s'est gardé de communiquer celui du barrage M'Dez. Pour le moment, les données de la tutelle font état d'une évaluation relativement rassurante des ressources en eau. Celles de surface sont estimées, par année normale, à près de 18 milliards de m³. En 2e position, figure l'eau souterraine qui constitue une ressource stratégique. Elle représente environ 20 % du potentiel en ressources en eau du pays. Sur les 130 nappes aquifères, 32 sont des nappes profondes et 98 superficielles. En l'état actuel des connaissances, le potentiel exploitable des ressources en eau souterraine est d'environ 3,9 milliards m³, avec un minimum de 22 millions m³/an enregistré au niveau du bassin Sakiet El Hamra et Oued Eddahab, et un maximum de 1,11 milliard m³/an au niveau du bassin du Sebou.

Au niveau des infrastructures, le Maroc dispose aujourd'hui d'un patrimoine de 145 grands barrages totalisant une capacité de stockage évaluée à 18,67 milliards de m³, et de 15 barrages en cours de construction d'une réserve globale de 3,4 milliards de m³. Ce patrimoine hydraulique sera renforcé par 5 autres grands barrages, avec une capacité de stockage totale de 2,26 milliards de m³, dont les appels d'offres seront lancés en 2021. S'ajoutent également des projets de dessalement d'eau de mer et de recyclage des eaux usées. Pour ces derniers, plusieurs dizaines sont déjà opérationnels. Ces différents projets, en cours ou futurs, font partie du Programme national pour l'Approvisionnement en eau potable et l'irrigation (PNAEPI) 2020-2027 lancé le 13 janvier 2020 par le Roi Mohammed VI. Doté d'un financement global de 115,4 milliards de DH, ce plan s'articule sur cinq axes fondamentaux. Il s'agit du développement de l'offre en eau à travers la construction de nouveaux barrages, la gestion de la demande et de la valorisation de la ressource, le renforcement de l'approvisionnement du monde rural et la réutilisation des eaux épurées. Le programme fait également la part belle au volet de la sensibilisation du grand public quant à l'impératif de la sauvegarde de la ressource

[Pour plus d'informations](#)

L'AMEE se dote d'une « War Room » dédiée à la promotion des projets verts

Une "War Room Green Economy" a été lancée, mardi 7 septembre à Rabat, avec pour objectif de promouvoir un écosystème performant dédié au développement de projets verts, créateurs d'emplois et soutenant l'industrie nationale. La nouvelle structure multipartite, inaugurée par le ministre de l'Industrie en partenariat avec l'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique (AMEE), vise la mise en place d'un cadre attractif pour l'émergence d'un écosystème favorable à l'économie verte. Cet écosystème, basé à l'AMEE, devra permettre de générer de l'emploi pérenne, de soutenir l'industrie marocaine à substituer les importations et augmenter les exportations tout en décarbonant ses process, d'améliorer la balance commerciale et de relancer l'économie post-covid à travers une banque de projets. Dans cette « War Room », l'AMEE ainsi que les différents partenaires œuvreront à faciliter et promouvoir des investissements inhérents à l'économie verte, à travers notamment un



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

accompagnement technique, sur le plan foncier, financier et réglementaire, a relevé Saïd Mouline, directeur général de l'Agence. La « War Room » est structurée autour de 7 stations organisées autour d'un Project Management Office (PMO) au sein de l'Agence. Ces 7 axes représentent 7 chantiers qui regroupent l'ensemble des actions à entreprendre sur l'ensemble de la chaîne de valeur : les plans réglementaires, d'approvisionnement, du foncier, de normalisation, l'appui financier aux projets de valorisation, le renforcement des capacités et la communication. Cette structure servira à accélérer le processus de prise de décision, définir les priorités et adresser les prérequis, renforcer la coordination et le suivi des actions entre les différents ministères et partenaires et garantir la levée des barrières auprès des porteurs de projets

[Pour plus d'informations](#)

Gestion des catastrophes naturelles : La Protection Civile marocaine à l'ère des changements climatiques

Directeur de la Logistique et des Affaires administratives à la Direction Générale de la Protection Civile et directeur du Bureau régional de prévention des risques nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques (NRBC) pour les pays riverains de la Façade Atlantique africaine, M. Mohamed Salami confirme que tous les systèmes de protection civile dans le monde se construisent sur la base d'événements qui se sont produits dans le passé et d'études scientifiques qui se focalisent sur les phénomènes émergents. Les systèmes de protection civile essaient dès lors de s'adapter justement par rapport à ces évolutions. Il est aujourd'hui prouvé que le changement climatique est lié avec une augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements catastrophiques. La Protection Civile a donc entrepris d'augmenter sa capacité de réaction, afin de s'acquitter de sa mission, à savoir : protéger les populations et le patrimoine national et essayer, autant que faire se peut, de réduire les dommages aussi bien sur le plan humain que sur le plan économique.

M. Mohamed Salami confirme également que chaque fonction de la Protection Civile passe par un cursus de l'École Nationale de la Protection Civile à travers une formation de base, des formations de spécialisation et une formation continue, cette dernière est destinée à enseigner au personnel les leçons qui sont tirées, et les exigences qui sont imposées par ces risques émergents, entre autres ceux liés aux changements climatiques, mais également à de nouveaux risques tels que le nucléaire, les risques radiologiques, biologiques, chimiques et ceux générés par les actes terroristes.

Dans son processus de formation, la protection civile donne beaucoup d'importance à la prévention et à la gestion des risques qui sont exacerbés par le changement climatique. Tel que la sécheresse, les crues et inondations et les feux de forêts.

[Pour plus d'informations](#)

Le Grand Prix Hassan II de l'Eau s'ouvre et attend ses candidats

Le Maroc et le Conseil Mondial de l'Eau lancent la 7^{ème} édition du Grand Prix Hassan II de l'Eau. Le prix soutient les meilleurs projets d'eau dans le monde, notamment en Afrique. Les personnes, institutions et organisations intéressées doivent envoyer leurs propositions avant le 31 décembre 2021. Pour la 7^{ème} édition du Grand Prix Hassan II de l'Eau, le Gouvernement du Maroc et le Conseil Mondial de l'Eau se sont fixé deux objectifs, dont l'un est spécifiquement intitulé « la sécurité de l'eau dans les territoires pour un développement durable et la sécurité alimentaire ». Plusieurs pays dans le monde, dont le Maroc, sont confrontés au changement climatique, qui provoque, entre autres, un stress hydrique. Le prix récemment lancé concerne des individus ou des groupes d'individus, des institutions et des organisations marocaines et internationales. Selon le ministère marocain de l'Équipement, des Transports, de la Logistique et de l'Eau, les propositions doivent être soumises avant le 31 décembre



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

2021. Le porteur du meilleur projet sélectionné par les organisateurs du Grand Prix Hassan II pour l'Eau recevra une enveloppe de 500 000 dollars à développer ses activités. Le prix sera remis lors d'une cérémonie spéciale, prévue lors de la session plénière d'ouverture du Forum mondial de l'eau en mars 2022 à Dakar, au Sénégal. Le prix de cette année est nettement plus élevé que les 100 000 \$ décernés lors des éditions précédentes. Cela montre l'intérêt des initiateurs du Grand Prix Hassan II à contribuer à l'amélioration de la gestion de la ressource en eau en finançant des projets alternatifs. Le concours est lancé tous les trois ans depuis 2002 et a déjà soutenu plusieurs organisations, dont l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), lauréate de l'édition 2018. L'OCDE a publié un livre intitulé « L'eau pour tous : Perspectives de l'OCDE sur la tarification et le financement », ainsi qu'un résumé à l'intention des décideurs du monde entier.

[Pour plus d'informations](#)

COP26 : Hommage à la jeunesse marocaine pour son action face à l'urgence climatique

Un hommage appuyé a été rendu à trois jeunes marocains sélectionnés pour participer à la 26ème Conférence des Parties des Nations-unies sur les changements climatiques (COP26), prévue en novembre prochain à Glasgow, ainsi qu'à la réunion préparatoire pré-COP programmée fin septembre à Milan. Il s'agit de Hasnae Bakhouch, Hatim Aznague et Manal Bidar, qui étaient à l'honneur lors d'une cérémonie virtuelle organisée à l'initiative de l'ambassade du Royaume-Uni à Rabat en collaboration avec le British Council, le bureau de l'ONU au Maroc et l'ambassade d'Italie pour marquer le lancement mondial en ligne de la Lettre mondiale de la Jeunesse (Global Youth Letter). Selon les organisateurs de cette cérémonie, l'objectif est d'encourager les jeunes du monde entier à inscrire leur nom sur la Lettre mondiale de la jeunesse, alors que les réflexions tirées de la Global Youth Letter éclaireront les discussions en cours avec les décideurs politiques pendant et avant la COP26. « Les jeunes marocains sont capables d'appuyer et d'accompagner le changement, à même de participer à la prise des décisions pour protéger l'environnement qui encourt des risques liés à la pollution », a souligné la coordinatrice nationale de la délégation des jeunes marocains à la COP26, Hasnae Bakhouch. Dans déclaration à la presse, la jeune Bakhouch a relevé que la sonnette d'alarme a été déjà tirée par le secrétaire général de l'ONU dans son dernier rapport sur les changements climatiques, formant le souhait de voir la participation de la délégation marocaine à la COP26 contribuer à la réussite de cet événement planétaire qu'est la COP. De son côté, Simon Martin, ambassadeur du Royaume-Uni au Maroc, s'est félicité de la coopération entre les deux pays en matière de protection de l'environnement, affirmant que cette cérémonie « est un pas très important pour la préparation de la COP26 où des décisions seront prises pour faire face au réchauffement climatique ».

« Le Maroc se trouve au peloton de tête du mouvement global contre le changement climatique », a-t-il dit, ajoutant que le Royaume a toujours mis en place des actions en la matière et dont tous les pays du monde peuvent s'en inspirer. Pour sa part, l'ambassadeur d'Italie au Maroc, Armando Barucco, a indiqué que « le Maroc n'a pas de leçons à recevoir en ce qui concerne la protection de l'environnement et tout le monde se souvient des résultats et de l'importance de la COP22 à Marrakech ». « Cette rencontre est une occasion d'expliquer à tout le monde les résultats qu'on peut obtenir à la COP26, soit à Glasgow, ou lors de l'événement de Milan qui sera fait par les jeunes et pour les jeunes », a-t-il rappelé. La Coordinatrice résidente du Système des Nations unies au Maroc, Sylvia Lopez-Ekra, a fait observer que cet événement constitue une occasion de connecter la jeunesse marocaine, très active sur les questions du climat, avec la jeunesse mondiale. Selon Mme Lopez-Ekra, l'initiative d'aujourd'hui est « une volonté de notre part de permettre aux jeunes marocains d'avoir toute leur place pour pouvoir être pleinement engagés dans la préparation de la COP26 ». « Nous avons la chance et nous sommes très fiers d'avoir des jeunes marocains qui iront à Milan pour participer à une réflexion poussée sur la vision des jeunes en ce qui concerne l'avenir de la réponse et



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

de la solidarité mondiale pour régler les questions d'environnement », a-t-elle argué. La Lettre mondiale de la Jeunesse sur l'action climatique est un appel à l'action lancé par les jeunes du monde entier, s'adressant directement aux dirigeants participant à la 26e Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26), à Glasgow, en novembre 2021.

[Pour plus d'informations](#)

L'ONSSA se dotera d'un système national de surveillance et d'alerte phytosanitaire

La Division de la protection des végétaux, relevant de l'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA), souhaite mettre en place un outil qui permettra à ses services extérieurs et au grand public de surveiller les organismes nuisibles et de donner l'alerte en temps réel. L'Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires (ONSSA) a lancé un appel d'offres concernant la conception, le développement et la mise en œuvre du Système national de surveillance et d'alerte phytosanitaire. Le délai global pour la réalisation du projet est de huit mois. Pour dématérialiser les processus de surveillance des organismes nuisibles et enrichir la collaboration des différents intervenants, la Division de la protection des végétaux (DPV) souhaite mettre en place un outil qui permettra à ses services extérieurs et, au grand public, de les surveiller et d'alerter en temps réel de leur existence. L'objectif est de mettre en œuvre un système d'information pour la gestion informatique de la surveillance et des alertes phytosanitaires, ce qui permettra une détection précoce et rapide des organismes nuisibles aux végétaux. Une application mobile dédiée permettra la surveillance et l'alerte sur les organismes nuisibles réglementaires ou de quarantaine, avec 4 phases de surveillance : celle des cultures et des plantes, celle des forêts, celle des moineaux et celle des rongeurs. Elle permettra, selon le type de profil, d'effectuer les actions suivantes : alerter sur l'existence d'organismes nuisibles ; ajouter de nouveaux organismes nuisibles ; ajouter de nouveaux pièges ; et suivre l'historique des pièges. La Division de la protection des végétaux est une division au sein de l'ONSSA chargée, sous l'autorité du directeur, de la Protection du patrimoine animal et végétal, et en conformité avec les textes en vigueur, d'assurer la protection du patrimoine végétal (police phytosanitaire, protection des cultures et des plantations, surveillance phytosanitaire, gestion phytosanitaire intégrée) ; de contrôler le matériel de pulvérisation ; de contribuer à la lutte antiacridienne ; et d'assurer la lutte contre les moineaux et les rongeurs, et la protection phytosanitaire de la forêt. L'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres est prévue pour le mercredi 6 octobre 2021.

[Pour plus d'informations](#)

Développement durable : le Japon fait un don de 122 583 € à 2 associations marocaines

Rabat - L'ambassade du Japon au Maroc a signé deux contrats avec deux associations marocaines dans le cadre d'une offre visant à renforcer la présence japonaise dans le pays d'Afrique du Nord, notamment en termes d'initiatives de développement durable. Les contrats se présentent sous la forme d'un don d'une valeur de 122 583 € du Japon, dans le but d'aider les deux associations marocaines à mener à bien leurs projets durables, selon un communiqué de l'ambassade du Japon. Shinozuka Takashi, l'ambassadeur du Japon au Maroc, a signé les contrats avec les deux associations marocaines, et il a suggéré que le don fait partie de l'engagement de Tokyo à renforcer les relations avec le Maroc. L'ambassadeur Takashi a déclaré à Morocco World News que le Japon est "tellement heureux de pouvoir lancer ces projets alors que le Maroc ouvre une nouvelle ère après les élections de la semaine dernière". Il a ajouté que les projets reflètent le « partenariat fort » entre les deux pays. « Nous espérons que ces deux projets, qui concernent des domaines importants mis en évidence dans le Nouveau modèle de développement marocain, la gestion de l'eau et le développement du capital humain, pourront apporter une pierre de plus dans la construction de l'avenir du Maroc sous la direction du roi Mohammed VI, », a déclaré le diplomate japonais. Les deux dons s'inscrivent dans le



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

cadre du programme baptisé « Don à des micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine », précise le communiqué de l'ambassade du Japon. Le programme, qui a été lancé en 1989, a financé à ce jour 366 projets d'associations marocaines - dont un projet de développement d'un canal d'irrigation (séguia) à Ksrar Taznakht, province d'Errachidia, pour la coopérative agricole ALJID. Le premier des deux projets consiste en la construction d'un canal d'irrigation sur une superficie de 950 mètres, avec l'objectif d'améliorer les conditions de vie d'environ 2 300 personnes, soit 460 familles de la commune de M'daghra. Le projet vise également à renforcer la résilience de l'écosystème local face aux impacts croissants du changement climatique et à l'augmentation du débit d'eau. La nécessité d'améliorer la sécurité alimentaire locale à travers l'augmentation de la superficie agricole irriguée fait également partie du portefeuille du projet. Le don de l'ambassade du Japon pour ce projet s'élève à 46 584 €. Le deuxième projet porte sur l'extension de l'internat pour filles de la commune de Tamaloukt dans la province de Taroudant pour l'association Dar Talib Tamaloukt. « Le projet consiste en la construction d'un étage de 206 mètres carrés pour l'hébergement de 28 lycéennes de trois communes rurales. L'objectif du projet est de lutter contre les taux élevés d'abandon scolaire et d'améliorer les conditions de scolarisation des filles en milieu rural. Le don pour ce projet s'élève à 75 999 €. L'ambassade du Japon s'est déclarée satisfaite du don, félicitant les initiatives de la société civile œuvrant pour le développement durable des communautés locales au Maroc. Lors de la cérémonie de signature, l'ambassadeur Takashi a déclaré que le gouvernement et le peuple du Japon sont « fiers de pouvoir participer à la réalisation de tels projets, qui ne manqueront pas de soutenir le développement des zones rurales tel que souhaité par Sa Majesté le Roi Mohammed VI. »

[Pour plus d'informations](#)

Afrique : des actions centrées sur le climat nécessaires pour une relance robuste et durable (Rapport)

"Post-Covid-19 Recovery in Africa : Recommendations for Policy Actors" invite les pays africains à intégrer l'action environnementale et climatique dans leurs plans de relance économique. Le rapport formule des recommandations à l'intention des acteurs politiques sur la meilleure façon d'orienter leurs initiatives, en vue d'une reprise post-Covid. Le rapport s'appuie sur trois études de cas menées en Afrique de l'Est, en Afrique de l'Ouest et en Afrique du Nord. Il examine l'impact de la pandémie de Covid-19 dans chaque région, et propose des actions que les acteurs politiques africains peuvent mener seuls ou en coordination avec les partenaires internationaux du développement. Ainsi, les pays africains qui incluent des actions contre le changement climatique comme objectif central dans la planification et la mise en œuvre de leurs plans de relance économique post-Covid-19 sont plus susceptibles d'attirer des financements, de relever les défis sociaux et d'atteindre une croissance robuste et durable, selon un nouveau rapport de Power Shift Africa, un think-tank panafricain. Le document fait observer, entre autres, que le Maroc figure parmi les pays d'Afrique ayant fait de grands pas dans l'investissement dans l'énergie propre, notamment dans l'énergie solaire. De même, il souligne l'ambition du Royaume d'augmenter la part d'énergies renouvelables à 52 % de la production d'électricité en 2030, ce qui devrait créer quelque 50 000 emplois dans ce secteur. « L'action climatique immédiate et le financement sont des paramètres clés pour une reprise verte, résiliente et inclusive en Afrique à l'approche de la COP26 », déclare Fathallah Sijilmassi, co-auteur du rapport et président fondateur de Positive Agenda Advisory. « Il faut agir maintenant et il existe une opportunité en or d'en faire un tournant pour la croissance et le développement accélérés de l'Afrique. » Voici une liste des actions et politiques clés à destination de l'Afrique, et ce, pour une relance verte et durable :

- travailler avec les législatures nationales et locales pour améliorer les cadres législatifs et politiques existants, en soutenant des budgets et une planification financière centrée sur les individus pour promouvoir la qualité de la croissance ;



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

- utiliser toutes les voies et ressources disponibles pour redresser le fardeau de la dette souveraine et commerciale qui limite les capacités des pays africains à financer la relance post-Covid-19 ;
intégrer des programmes de soutien innovants robustes pour les PME, entre les agences gouvernementales et les entreprises ;
- engager le Fonds monétaire international (FMI), les créanciers bilatéraux et multilatéraux à offrir un allègement de la dette et le décaissement rapide d'une facilité de crédit ;
- assurer une protection sociale délibérée et une meilleure régulation du marché du travail, de manière à lutter contre les inégalités systémiques et institutionnelles ;
- faire des efforts concertés pour orienter la politique vers des investissements durables ;
- intégrer l'adaptation au changement climatique, le renforcement de la résilience et les investissements verts dans la recommandation post-Covid-19.

« Chaque dollar investi dans la relance verte génère jusqu'à 6 \$ » Le rapport avertit également qu'une focalisation étroite sur la reprise économique, en ignorant le changement climatique et les objectifs plus larges de développement durable, coûterait à l'Afrique plus de douleur économique à long terme. « Certains ont l'impression que de telles interventions de relance verte ont un coût, mais ce n'est pas le cas – surtout après la pandémie », a déclaré le professeur Rym Ayadi, président de l'Euro-Association des économistes de la Méditerranée. Avant d'ajouter que « chaque dollar investi génère jusqu'à 6 \$ en retour. Les investissements dans la reconstruction sont des éléments essentiels à toute reprise et nous pouvons désormais également exploiter une valeur ajoutée environnementale et climatique ». « La pandémie est un moment de réinitialisation et offre une chance de s'éloigner des actifs de combustibles fossiles échoués et d'investir dans l'énergie propre du futur », a déclaré Mohamed Adow, co-auteur du rapport et directeur fondateur de Power Shift Africa. « L'Afrique est bénie par le vent et le soleil, ce qui en fait le fondement de notre rétablissement. C'est le moyen le plus rapide et le plus durable d'assurer la prospérité de l'Afrique », ajoute-t-il.

[Pour plus d'informations](#)

Les changements climatiques pourraient provoquer le déplacement de 1,9 million de Marocains

Le rapport détermine avec précision les zones géographiques concernées. Pour ralentir le rythme de ces migrations climatiques internes, il recommande un développement vert, résilient et inclusif. La Banque mondiale met en garde contre la migration interne qui guette plusieurs pays dans le monde, due à la pression du changement climatique, dans un nouveau rapport dénommé « Groundswell », publié ce lundi 14 septembre. Un focus sur le Maroc montre que si rien n'est fait en faveur du climat, 1,5 à 1,9 million de personnes seraient poussées à migrer, dans un mouvement de mobilité interne au sein du Maroc. L'étude propose trois scénarios différents de la migration climatique interne. Le scénario dit « pessimiste » est le scénario de référence si aucune action de correction n'est faite. Au Maroc, le scénario pessimiste prévoit une migration de 1,9 million de Marocains (5,4% de la population totale). Le scénario du développement inclusif est celui où un effort de développement est déployé dans les zones menacées. La projection pour le Maroc y est de 1,5 millions (4%) de migrants marocains. Enfin, il y a le scénario « climate-friendly », ou favorable au climat, où des efforts sont faits notamment pour réduire les émissions de CO2. Dans ce cas de figure, le chiffre tombe à 0,5 million (1,3%). Dans les trois scénarios, les migrants climatiques vont constituer respectivement 21%, 52% et 10% du total des migrants internes au Maroc. Ces résultats soulignent l'importance de l'action



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

en faveur du climat et du développement inclusif pour combattre les causes de la migration climatique. La modélisation de cette mobilité a pris en compte « les effets graduels du changement climatique sur les moyens de subsistance, visibles aux évolutions dans la disponibilité de l'eau et la productivité agricole ainsi que dans l'élévation du niveau de la mer accentuée par les ondes de tempête ». Les zones les plus réceptrices d'immigrés sont localisées à côté d'Agadir, autour de Rabat et dans le nord autour de Tanger (voir carte). D'autres zones urbaines recevront moins d'immigrés, comme Fès, Meknès et les côtes de l'Oriental. Le mouvement vers ces zones est principalement justifié par l'amélioration de la productivité qu'elles connaîtront en matière agricole, accompagnée d'une stagnation ou d'une légère baisse des ressources hydriques. Les zones d'où migreront ces populations sont situées essentiellement dans les collines du centre, y compris autour de Marrakech, autour de Casablanca et de Safi et au sud d'Agadir jusqu'à Tiznit. La cause est principalement le déclin dans les ressources hydriques, couplé à un léger déclin ou à une stagnation de la productivité agricole. Cette migration aura pour effet de ralentir la croissance de la population dans ces zones. Le rapport, qui prévoit que le nombre de ces migrants pourrait atteindre 216 millions au niveau mondial, souligne que ces projections ne sont pas inéluctables : « Si les pays commencent, dès maintenant, à réduire les gaz à effet de serre, à combler les écarts de développement, à restaurer les écosystèmes vitaux et à aider les gens à s'adapter, les migrations climatiques internes pourraient être réduites de 80%, soit 44 millions de personnes, d'ici 2050.» Des recommandations sont également faites pour encourager les pays concernés à commencer à planifier dès aujourd'hui, afin de préparer les conditions d'accueil de ces migrants et leurs fournir les services de base. Notons tout de même que le Maroc s'est déjà inscrit dans une politique préventive, notamment en luttant contre le stress hydrique à travers la construction des barrages, le dessalement de l'eau de mer et le traitement des eaux usées.

[Pour plus d'informations](#)

Campagne agricole. Doukkala-Abda, le grenier du Maroc maintient le cap

En dépit du déficit hydrique et de la suspension des dotations d'irrigation, le grenier du Maroc maintient le cap. Malgré une situation hydrique déficitaire, le grenier du Maroc réalise une campagne agricole globalement performante. Excepté la production sucrière qui a plongé de moitié, les autres activités affichent une amélioration notable. L'absence de précipitations en début de campagne ayant retardé l'installation des cultures d'automne, certains programmes avaient été revus à la baisse. Surtout que la saison 2020-2021 faisait suite à une année particulièrement sèche. Mais la situation s'est inversée dès fin novembre 2020, selon l'Office régional de mise en valeur agricole des Doukkala. D'importantes pluies ont été enregistrées tout au long du premier trimestre 2021, accélérant les travaux du sol et d'entretien des cultures. Le cumul pluviométrique a atteint 260,8 mm contre 311,9 mm, correspondant à la moyenne des 56 dernières années, soit un recul de 16,4%. A la veille du démarrage de la campagne, la réserve totale en eau du complexe Al Massira-El Hansali s'élevait à 492 millions de m³ contre 740 millions à la même période de la campagne précédente, soit un taux de remplissage de 14,8% de sa capacité théorique contre 22,3% une année auparavant. Par conséquent, aucune dotation n'avait été accordée à l'irrigation du périmètre des Doukkala-Abda. L'impact s'est fait ressentir principalement sur les cultures sucrières, dont le programme a été réduit de 10.000 ha en périmètre irrigué à partir des eaux des barrages. Ainsi, la superficie totale semée en betterave à sucre s'est élevée à 10.722 ha en zone de pompage privé (sur un programme de 10.000 ha) contre 18.051 ha lors de la campagne précédente. La production betteravière s'est donc établie à 784.663 tonnes contre 1,26 million en 2019-2020. Alors que la production du sucre blanc s'est établie à près de 100.000 tonnes avec, à la clé, un rendement en valeur en amélioration de 4.000 DH, soit 34.150 DH contre 30.140 lors de la saison précédente. En revanche, les céréales d'automne ont légèrement dépassé le programme initialement arrêté. La superficie emblavée a atteint 260.820 ha, soit 106% par rapport à



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

la campagne précédente. Quant à la production, elle a été estimée à 7,6 millions de quintaux contre 1,55 million lors de la précédente campagne caractérisée par la sécheresse. Selon l'Office, les prix de vente des céréales ont atteint un niveau jugé normal. Ils ont varié de 220 à 350 DH/quintal pour le blé dur, de 200 à 250 DH/q pour le blé tendre, et de 200 à 250 DH/q pour l'orge. Il en est de même du programme des légumineuses alimentaires des cultures fourragères, dont la réalisation en bour est jugée satisfaisante. La superficie totale a porté sur 8.562 ha et la production est estimée à 67.302 quintaux, soit un rendement moyen de 7,9 q/ha en forte hausse de 179% par rapport à la moyenne des cinq dernières années, et 468% par rapport à la campagne précédente. La performance est également constatée pour les cultures fourragères. Tout particulièrement le maïs. Cette espèce fourragère a été semée sur 9.150 ha avec un rendement de 8,5 q/ha, soit une hausse de 50% par rapport à la moyenne des cinq dernières années, et 62 % par rapport à la campagne précédente. Au total, le programme des cultures fourragères a porté sur 20.000 ha, principalement dans les zones irriguées à partir des puits. Il a même été largement dépassé pour atteindre 26.300 ha. La production totale est évaluée à 942.000 tonnes avec un rendement moyen de 35,8 t/ha, soit l'équivalent de près de 167 millions d'unités fourragères. La zone des Doukkala est également réputée pour le maraîchage, le vignoble (raisins de table) et l'élevage laitier. Mais si les deux premières activités performant toujours, la production laitière bat de l'aile. Depuis la campagne de boycott de l'opérateur de référence, le retour au colportage a été constaté. À tel point que les usines présentes dans la zone ont eu recours à l'introduction de quotas de prélèvement pour motif de baisse de la consommation. À fin juillet dernier, le volume de lait commercialisé a atteint 181,26 millions de litres contre 190,73 millions à la même période de 2020, soit un recul de 5%. Cependant, la production laitière durant cette période est estimée à 300 millions de litres. C'est dire l'importance des quantités commercialisées hors circuit industriel. Pour ce qui est du maraîchage, un léger repli des volumes et des valeurs est relevé, à la suite du recul des superficies dédiées : 14.605 ha contre 16.038 ha pour la campagne 2019/2020. La production globale a été estimée à 376.650 tonnes contre 382.069 tonnes la saison précédente. Quant à la valeur de cette production, elle a été évaluée à 705 millions de DH contre 814 MDH, une année auparavant.

[Pour plus d'informations](#)

Le Maroc contribue au lancement du programme ClimOliveMed

La résilience des agrosystèmes oléicoles et leur adaptation aux changements climatiques sont au cœur du programme ClimOliveMed, lancé officiellement ce jeudi 16 septembre et mettant à contribution un ensemble d'acteurs du pourtour méditerranéen, dont le Maroc. Le programme vise la réalisation des objectifs du développement durable et la promotion de la recherche scientifique relative à l'oléiculture, selon une méthode anticipative prenant en compte la spécificité du climat méditerranéen, souligne un communiqué du ministère de l'Éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Pour la concrétisation des objectifs fixés, les parties prenantes comptent s'appuyer sur la valorisation et l'enrichissement réciproque des expertises et la standardisation et la généralisation des bonnes pratiques, explique-t-on. Fruit d'une collaboration avec des partenaires de France, d'Espagne et d'Italie, aux côtés de l'institut Agropolis, le programme a été lancé au cours d'une visioconférence avec la participation du ministre de l'Éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique Saaïd Amzazi, du Secrétaire perpétuel de l'Académie Hassan II des Sciences et Techniques, Omar Fassi-Fehri, et du directeur de l'Institut national de la recherche agronomique, Faouzi Bekkaoui. Le Maroc prend part à ce programme via un appui financier commun du ministère et de l'Académie Hassan II, dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement de la recherche scientifique, notamment dans le secteur oléicole. À cette occasion, M. Amzazi a fait savoir que « les agrosystèmes oléicoles constituent un enjeu national capital, du fait qu'ils



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

représentent quelque 5% de notre PIB, un enjeu régional pour la Méditerranée qui abrite plus de 90% des oliveraies dans le monde et, enfin, un enjeu planétaire au vu de l'accroissement continu, d'année en année, de la demande internationale de cette huile aux mille vertus ».

[Pour plus d'informations](#)

Deux Marocains remportent le PRIX CEI 1906, le premier en Afrique

Meknès - Deux Marocains ont remporté cette année le Prix de la Commission électrotechnique internationale (CEI). C'est la première fois que des employés d'un pays africain sont reconnus. Les deux employés électromécaniques, Safaa Hajji et Abderrahim Jamrani, font tous deux partie de l'Agence marocaine pour l'énergie durable (MASEN). Leurs recherches ont porté sur les systèmes de stockage d'énergie thermique. La Commission électrotechnique internationale attribue le prix CEI 1906 pour honorer chaque année les personnes qui apportent des contributions techniques exceptionnelles à l'avancement du travail spécifique de la Fondation CEI. Le Comité récompense les spécialistes et chercheurs qui ont réalisé des travaux innovants dans l'élaboration de nouvelles normes dans le domaine de l'électrotechnique : technologies électriques et électroniques, etc. Les candidats sont nommés par leurs pairs et sont tous impliqués dans des travaux de normalisation. L'CEI rassemble plus de 170 pays en tant que plate-forme neutre et indépendante pour 20 000 experts dans le monde et aide à faciliter le travail pour mettre en place des « systèmes d'évaluation mondiaux dont les membres certifient que les appareils, les systèmes, les installations, les services et les personnes fonctionnent comme requis ». Le travail de la fondation permet l'innovation et le développement technologiques par rapport aux exigences du changement climatique et augmente la sécurité des personnes et de l'environnement. Le 1er juillet, MASEN a été accrédité par le Fonds Vert pour le Climat (FVC), créé par la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Selon le site Web du programme environnemental des Nations Unies, le FVC « vise à soutenir un changement de paradigme dans la réponse mondiale au changement climatique ». Le Maroc a développé des projets liés à l'électricité qui faciliteraient et faciliteraient l'avancement de l'intersection de la durabilité, des transports et de l'énergie.

[Pour plus d'informations](#)

Le Maroc va supprimer la gestion déléguée de l'eau, électricité et assainissement liquide

Le ministère de l'Intérieur a lancé un processus de transformation profonde du système actuel d'assainissement liquide et de distribution d'électricité et d'eau potable. Explications et éclairage. Un processus de réforme du système actuel de gestion de la distribution d'électricité, d'eau potable ainsi que de l'assainissement liquide est lancé. Un processus approfondi, ambitieux et inédit, qui aboutira à un système complètement différent de ce que nous connaissons. À terme, les délégataires et régions sortiront complètement de ce secteur. Ils seront remplacés par des Sociétés régionales multiservices (SRM), sociétés anonymes à actionnariat public. Le processus de réforme a formellement démarré le 29 juillet 2021, par la signature d'un mémorandum d'entente entre trois ministres et le directeur général de l'ONEE. Voici les explications que nous avons puisées auprès de Mustapha El Habti, gouverneur directeur des réseaux publics locaux au ministère de l'Intérieur. Les services de distribution d'eau, d'électricité ainsi que l'assainissement liquide sont actuellement gérés par de nombreux intervenants : délégataires, régions, ONEE, les communes elles-mêmes et des associations, selon les zones. Ce patchwork s'est constitué progressivement en fonction des besoins, des territoires et des contextes. Il a rendu des services, permettant parfois d'améliorer les prestations ; d'autres fois, de réaliser de gros investissements indispensables. Mais le système a montré ses limites, explique M. El Habti. Des investissements plus lourds seront en effet nécessaires. Et le nouveau système permettra une meilleure équité entre les territoires, comme entre l'urbain et le rural. Le nouveau système



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

gardera une partie de l'ancien, notamment le personnel et l'organisation multiservices qui est un modèle marocain. Cette expérience du multiservices est considérée comme un acquis. Les opérateurs savent déjà gérer les trois types de prestations en parallèle. La tarification sera maintenue et la péréquation entre les trois types de prestations servira cet objectif. Deux comités ont été créés à l'issue de la signature, le 29 juillet, du mémorandum : un **comité de suivi** piloté par l'Intérieur ainsi que les autres signataires ; et un **comité de pilotage** présidé par le ministre de l'Intérieur. Ces deux comités constituent les instances de gouvernance du projet de réforme. Les travaux des comités ont commencé : élaboration d'un avant-projet de loi, inventaire des actifs et du passif, recensement du personnel, liste des biens, des ouvrages, des installations... La cartographie des prestations, des acteurs et des installations est en train d'être établie, nous explique Mustapha El Habti. Les SRM auront le statut de sociétés anonymes avec un actionariat public (collectivités locales, régions, Intérieur). La première étape consistera à les créer par un texte spécifique. Elles hériteront des actifs et des ressources, ainsi que du personnel. Les effectifs sont estimés à 20.000 personnes environ, qui seront intégrées dans les SRM avec leur ancienneté, acquis, indemnités... L'étape suivante consistera à liquider les régies existantes et à les remplacer par les SRM. Les contrats de gestion déléguée seront, pour leur part, maintenus jusqu'à leur extinction.

➤ **Les dates à retenir :**

- **29 juillet 2021** : signature d'un mémorandum d'entente entre trois ministres (Abdelouafi Laftit, Mohamed Benchaâboun et Aziz Rabbah) et le DG de l'ONEE (Abderrahim Hafidi). Ce document comporte les grandes lignes de la réforme, son horizon, ses raisons, son objectif ainsi que les engagements des différentes parties.
- **Prochaines semaines** : les textes législatifs et/ou réglementaires seront placés dans les circuits pour donner une assise juridique à cette ambitieuse réforme.
- **1er janvier 2022** : les nouvelles SRM seront opérationnelles, dans quatre régions pilotes, Casablanca-Settat, Marrakech-Safi, Guelmim-Oued Noun et Souss-Massa.
- **1er janvier 2023** : les SRM seront opérationnelles dans les 12 régions du Maroc.
- **2026-2027** : Les contrats des délégataires Lydec, Amendis et Redal prendront fin et ne seront pas renouvelés.

Selon la loi organique sur les communes, la gestion de la distribution d'eau, d'électricité et l'assainissement liquide sont des prérogatives de ces dernières. La loi à venir va donc prévoir un cadre contractuel entre les communes et les SRM. Un business-plan détaillé par région a déjà été élaboré, confirmant l'intérêt de cette nouvelle approche, nous révèle M. El Habti. Il précise que les SRM garderont les subventions étatiques, tout en mobilisant leurs propres investissements. Le nouveau système va éliminer les doublons (dans les investissements par exemple), garantir plus d'efficacité à l'action publique, professionnaliser la gestion et la moderniser sur l'ensemble du territoire et pas seulement dans quelques centres urbains, conclut notre interlocuteur.

[Pour plus d'informations](#)

Mobilité durable : diagnostic et recommandations du CESE

Le Conseil économique, social et environnemental a publié, ce mercredi 22 septembre, un avis sur la mobilité durable, intitulé "Vers des moyens de transport durables et accessibles". Il plaide en faveur de la mise en place de solutions adaptées aux besoins de tous les usagers et, plus généralement, d'une réponse globale à une problématique multidimensionnelle.

D'abord, un bref rappel de ce qu'est la mobilité durable. Selon l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), citée dans l'avis du CESE, ce concept désigne « une mobilité qui ne met pas en danger la santé publique et les écosystèmes (naturels), respecte les besoins de



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

transport, tout en étant compatible avec une utilisation des ressources renouvelables à un taux inférieur à celui nécessaire à leur régénération ». Dans son introduction, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) souligne que « le Maroc a assurément réalisé des progrès indéniables, en matière de développement d'infrastructures modernes, ainsi qu'au niveau des modes de transport, y compris durables, comme peuvent en témoigner certains chantiers : LGV/TGV Maroc, tramways et BHNS (bus à haut niveau de service, ndlr) électriques en site propre. Ces progrès sont rendus possibles grâce, notamment, à de nouveaux dispositifs législatifs et réglementaires, de nouvelles formes de gouvernance territoriale, mis en place dans le cadre de la régionalisation avancée ». Cependant, des efforts restent à faire. « La situation des transports au Maroc confirme largement les constats mondiaux, particulièrement au niveau de l'accroissement du trafic routier. Le transport urbain et rural des personnes et de leurs biens, qui joue un rôle important dans les dynamiques sociales, économiques et territoriales, connaît une demande croissante et exponentielle des déplacements. C'est un modèle d'organisation multidimensionnel, multi-échelle et multi-acteurs complexe, qui a atteint toutes ses limites, à cause, d'une part, des effets sur le budget de l'État, des entreprises et des citoyens ; et d'autre part, de son impact négatif sur la santé, l'environnement, le climat et la qualité de vie en général », poursuit le rapport.

C'est de ce constat qu'émerge la problématique suivante, formulée par le CESE : « Comment satisfaire les besoins en termes de mobilité et assurer son financement, tout en réduisant les impacts négatifs générés ? Autrement dit, comment passer d'un système court-termiste, essoufflé, entretenant une économie déficitaire, peu équitable et non durable vers un modèle global, plus solidaire et une économie plus soutenable, qui transforme les déficits et défis en opportunités ? » Pour faire face à cette problématique sur le terrain, le CESE estime qu'il faut concevoir un système intégré à même d'apporter une réponse globale, « qui vise progressivement le développement d'une mobilité active durable, grâce au déplacement non contraint, à pied et à vélo, en toute sûreté et sécurité ». Cette réponse doit également englober d'autres éléments comme « la réduction de la fracture spatiale en matière d'infrastructures et de moyens de transport durables en milieu rural ; l'élargissement de l'accessibilité aux transports en commun à l'ensemble de la population, en particulier aux personnes vulnérables, à mobilité réduite ou en situation de handicap ; la baisse significative de la prédominance et de la dépendance des véhicules individuels grâce à une meilleure offre des transports en commun, en multimodalité ; la réduction des déplacements inutiles ou contraints, sans pour autant entraver l'exercice des droits et des libertés individuelles, le raccourcissement des itinéraires et la réduction du temps de trajet, grâce à une meilleure gestion de la demande et à la continuité du service ; le remplacement progressif de la dépendance des sources d'énergie fossiles par l'adoption de solutions alternatives à faible empreinte carbone, voire neutres en carbone, pour tous les modes de transport, réduisant par la même occasion, les émissions globales et locales, nocives pour la santé ; le recours aux acteurs nationaux (industriels, adjudicataires, services, etc.), aux écosystèmes de savoir-faire locaux, intégrant tous les métiers et le cycle de vie des moyens de transport : origine de production, bonne exploitation et recyclage ».

Le CESE rappelle également que la durabilité des moyens de transport s'articule autour de trois dimensions :

- **Sociale** : elle prend en compte « l'ensemble des besoins des citoyennes et citoyens en matière d'accessibilité, à savoir des moyens de transport disponibles, abordables, adaptés aux différents usagers et aux milieux et qui facilitent l'exercice des droits sociaux fondamentaux, dans des conditions optimales de confort, de sûreté et de sécurité, favorisant ainsi l'accès aux opportunités d'emploi et au bien-être » ;



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des **Nouvelles du Climat**, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

- **Environnementale** : elle prend en considération « la réduction maximale des nuisances, particulièrement l’empreinte carbone, dans le but d’épargner les ressources, les écosystèmes naturels, la qualité de l’air et par conséquent la préservation de la santé » ;
- **Économique** : elle a trait à « l’efficacité des investissements grâce aux choix pertinents des modes de transport, leur viabilité économique, la valeur ajoutée qu’ils génèrent et à la résilience du système de transport dans son ensemble ».

Pour faire cohabiter ces trois dimensions dans le cadre de la mobilité durable, le CESE suggère plusieurs recommandations. Dans un premier temps, il propose d’ériger les transports des personnes et de leurs biens en un secteur structurant de l’économie et en levier de développement durable des territoires. Sur ce point, il préconise l’organisation « d’urgence d’un large débat public national et régional » pour repenser le schéma de transport actuel, « dans le cadre du nouveau modèle de développement auquel aspire le Royaume ». Deuxième recommandation : élaborer un cadre législatif, réglementaire et normatif harmonisé, cohérent, adapté et effectif et prendre des mesures correctives, à court terme, favorisant la mobilité durable. Sur ce point, le CESE recommande la création d’un label de classification des véhicules par niveau d’émission de GES et de PM. Il permettra le recours à la circulation différenciée, dans les agglomérations et les zones soumises au risque de pollution, ainsi que l’instauration d’un Plan de gestion intégrée des déchets issus des moyens de transport, tout au long de leur cycle de vie, en privilégiant leur recyclage et valorisation locale. Enfin, une autre recommandation concerne le déploiement progressif de solutions techniques et technologiques durables, compatibles avec les besoins de toutes les catégories d’usagers et adaptées aux différentes échelles territoriales. Sur ce point, le CESE préconise l’accélération de la réalisation du Programme national des routes rurales, dans une version durable (PNRR-D) pour davantage de résilience, ainsi que le développement, en parallèle, du transport mixte durable afin de le rendre plus attractif à l’investissement en le professionnalisant. Le CESE conseille également, au lieu du véhicule personnel, de recourir aux solutions électriques « telles que les motocyclettes électriques développées et produites localement ; ainsi qu’aux programmes de renouvellement des flottes de transport, comme les taxis et les utilitaires, en choisissant des villes pilotes, de petite à moyenne tailles, afin d’en démontrer la pertinence et d’en mesurer l’impact ».

[Pour plus d'informations](#)

La décarbonation tarade les esprits des opérateurs marocains. Cinq leviers sont identifiés pour permettre aux industriels de réussir leur transition.

L'Association Marocaine des Exportateurs (ASMEX) a organisé récemment une session de sensibilisation en ligne sur la décarbonation industrielle et les énergies propres, animée par Philippe Miquel, Président d'Engie Services Maroc et président de la Commission Énergies propres de l'ASMEX. Cette rencontre avait pour objectif de répondre à trois questions essentielles que se posent les exportateurs marocains: que représente la décarbonation pour un industriel ? Pourquoi doit-il décarboner son industrie et comment y arriver ? D'emblée P. Miquel a souligné l'importance de la décarbonation pour toutes les entreprises exportatrices vers l'Europe, un marché qui représente à lui seul plus de 60% des échanges commerciaux entre le Maroc et les pays étrangers. « Certes plusieurs points sont encore à éclaircir quant à la mise en œuvre de la taxe carbone aux frontières, mais il est très important d'avoir un aperçu sur la décarbonation, ses enjeux pour les entreprises exportatrices vers l'Europe, et savoir ce qui change réellement pour les industriels qui pourront voir de toutes nouvelles opportunités s'offrir à eux », a-t-il souligné. En effet, au-delà de la protection de l'environnement, décarboner garantit aujourd'hui aux entreprises concernées la rentabilité de leur industrie et sa pérennité, et ce en s'engageant dans la dynamique internationale en faveur du climat.



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des **Nouvelles du Climat**, prière d’entrer en contact avec nous à l’adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

Selon Miquel, le meilleur moyen pour les industriels de s'y conformer et être prêts au bon moment c'est d'actionner cinq leviers importants :

- Accompagner la transition vers l'abandon de l'usage des combustibles fossiles en faveur des sources d'énergies et matières premières à faible émission de carbone.
- Augmenter l'efficacité énergétique et accélérer les contrats de performance énergétique.
- Faciliter le développement et l'approvisionnement d'électricité à faible teneur en carbone (amendement loi 13-09)
- Développer une industrie du gaz vert (H, méthanol, ammoniac etc.)
- Développer des capacités de capture et de valorisation du CO2.

Au terme de cette session de sensibilisation, le président de la commission Énergies propres de l'ASMEX a affirmé que le Maroc offrait un contexte favorable aux industriels pour réussir cette transition, rappelant que la clé de réussite résidait dans le niveau d'engagement et de prise de conscience des industriels et des exportateurs qui auront beaucoup à gagner après la mise en œuvre de cette taxe à partir de 2023. Pour rappel le Royaume s'est clairement inscrit dans une volonté stratégique d'aller vers une économie verte et suivre la voie de l'efficacité énergétique. À cet effet, des programmes d'accompagnement et de certification sont en cours de mise en place (certification avec Imanor, programme Tatwir pour l'appui des PME désireuses d'aller vers la décarbonation...). Pour accompagner cette dynamique et permettre aux exportateurs d'y voir plus clair et de profiter de solutions concrètes, l'ASMEX avait signé des partenariats avec Engie Services Maroc et avec le Bureau Veritas au début de l'année. Pour le soutien financier des exportateurs, l'ASMEX leur favorise l'accès à la Green Value Chain de la BERD.

[Pour plus d'informations](#)

L'OCP marocaine classée 4^{ème} entreprise alimentaire la plus soucieuse du développement durable au monde

Le géant marocain des phosphates et des engrais OCP Group est l'une des rares entreprises à mener le monde vers la réalisation d'un système alimentaire durable. Le classement est venu de la World Benchmarking Alliance (WBA) qui a publié son Benchmark 2021 pour l'alimentation et l'agriculture le mardi 22 septembre. La WBA évalue 350 des entreprises alimentaires et agricoles les plus importantes au monde, en évaluant comment ces organisations œuvrent pour un système alimentaire durable dans un avenir proche. L'indice de référence pour l'alimentation et l'agriculture de 2021 a tiré une conclusion désastreuse, déclarant que «le secteur n'est pas sur la bonne voie pour passer à un système alimentaire durable». Ce bilan inquiétant montre que bon nombre des plus grandes entreprises mondiales qui s'occupent de l'un des principaux besoins de l'humanité, l'alimentation, ne font pas assez pour évoluer vers un modèle durable qui prend en compte le changement climatique et l'épuisement des ressources. À contre-courant de cette tendance inquiétante, seules quelques grandes multinationales semblent adopter une perspective à long terme dans notre monde en mutation. À la 4e place, le groupe OCP du Maroc figurait parmi la poignée d'entreprises qui font la différence pour créer un système alimentaire véritablement durable. Les efforts du Groupe OCP pour passer à un système alimentaire durable n'ont été surpassés que par trois des plus grandes multinationales européennes, le géant néerlandais de l'alimentation et de l'hygiène Unilever, la société laitière française Danone et la multinationale suisse de l'alimentation et des boissons Nestlé. La WBA a déclaré qu'OCP « est très performant dans le domaine de la gouvernance et de la mesure de la stratégie, en raison de sa stratégie de développement durable qui comprend des objectifs sur plusieurs sujets ». Il a salué les "objectifs à long terme de l'OCP en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et de la consommation d'eau". Les efforts remarquables du Groupe OCP pour mettre en



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .

œuvre une approche holistique à long terme vers des systèmes alimentaires durables ont été reconnus avec une place parmi certaines des entreprises les plus importantes et les plus rentables au monde. OCP a obtenu de meilleurs résultats que toutes les sociétés américaines, y compris des sociétés emblématiques telles que Pepsico, Kellog's et Coca Cola Group. Pourtant, les performances exceptionnelles du géant marocain des engrais deviennent plus apparentes lorsque l'on compare son score à celui de ses concurrents les plus proches. Les concurrents directs d'OCP se sont tous très mal comportés, témoignant d'un manque d'engagement dans l'action climatique. Parmi les concurrents directs d'OCP, l'entreprise chimique norvégienne Yara International était la deuxième meilleure, se classant 36e dans la liste. La société canadienne d'engrais Nutrien était la suivante, partageant la 65e place avec la société d'huile végétale Fuji Oil Holdings. Le russe PhosAgro, l'un des principaux concurrents d'OCP, a pris la 80e place. La plus grande rivale d'OCP, la société minière américaine Mosaic, s'est révélée être la société obsolète et hostile au climat, comme l'ont confirmé de nombreux habitants vivant autour de leurs opérations. La société, qui a exploité une grande partie de son cœur de Floride, s'est classée 86e. Il a reçu des notes médiocres sur toutes les mesures, de sa gouvernance et de sa stratégie à ses notes pour l'inclusion sociale, la nutrition et les politiques environnementales. Les résultats troublants de l'indice de référence sur l'alimentation et l'agriculture 2021 montrent que seule une poignée d'entreprises agroalimentaires et agricoles font leur part pour passer à des systèmes alimentaires durables. Cette tendance inquiétante signifie que certaines des plus grandes entreprises mondiales continuent de compter sur un système alimentaire qui met en danger les générations futures. Un système alimentaire durable exige que les gens aient une sécurité alimentaire et une nutrition adéquate, produites d'une manière qui n'épuise pas les ressources de notre planète, laissant les générations futures en détresse. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture définit un système alimentaire durable comme étant rentable, produisant des « avantages étendus pour la société » et ayant un impact positif ou neutre sur l'environnement. Ces trois facteurs constituaient le point clé de l'évaluation du premier Benchmark sur l'alimentation et l'agriculture. La publication de l'indice de référence coïncide avec la préparation du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires 2021, qui débutera à New York le 23 septembre. L'événement, surnommé le « Sommet des peuples », sera dirigé par le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, et se veut une « opportunité historique de donner à tous les moyens d'exploiter le pouvoir des systèmes alimentaires ». Le sommet espère sensibiliser le public à la manière actuelle non durable dont la nourriture est produite. Le sommet montre que si le système actuel est très rentable pour un nombre limité de multinationales, il laisse un impact dévastateur sur notre planète en aggravant la situation d'insécurité alimentaire de milliards de personnes.

[Pour plus d'informations](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : 4cmaroc.contact@gmail.com .